

Expédition Sasquatch 2015

17 août - 3 septembre



Léon Brenig, Belgique, Philippe Coudray, France

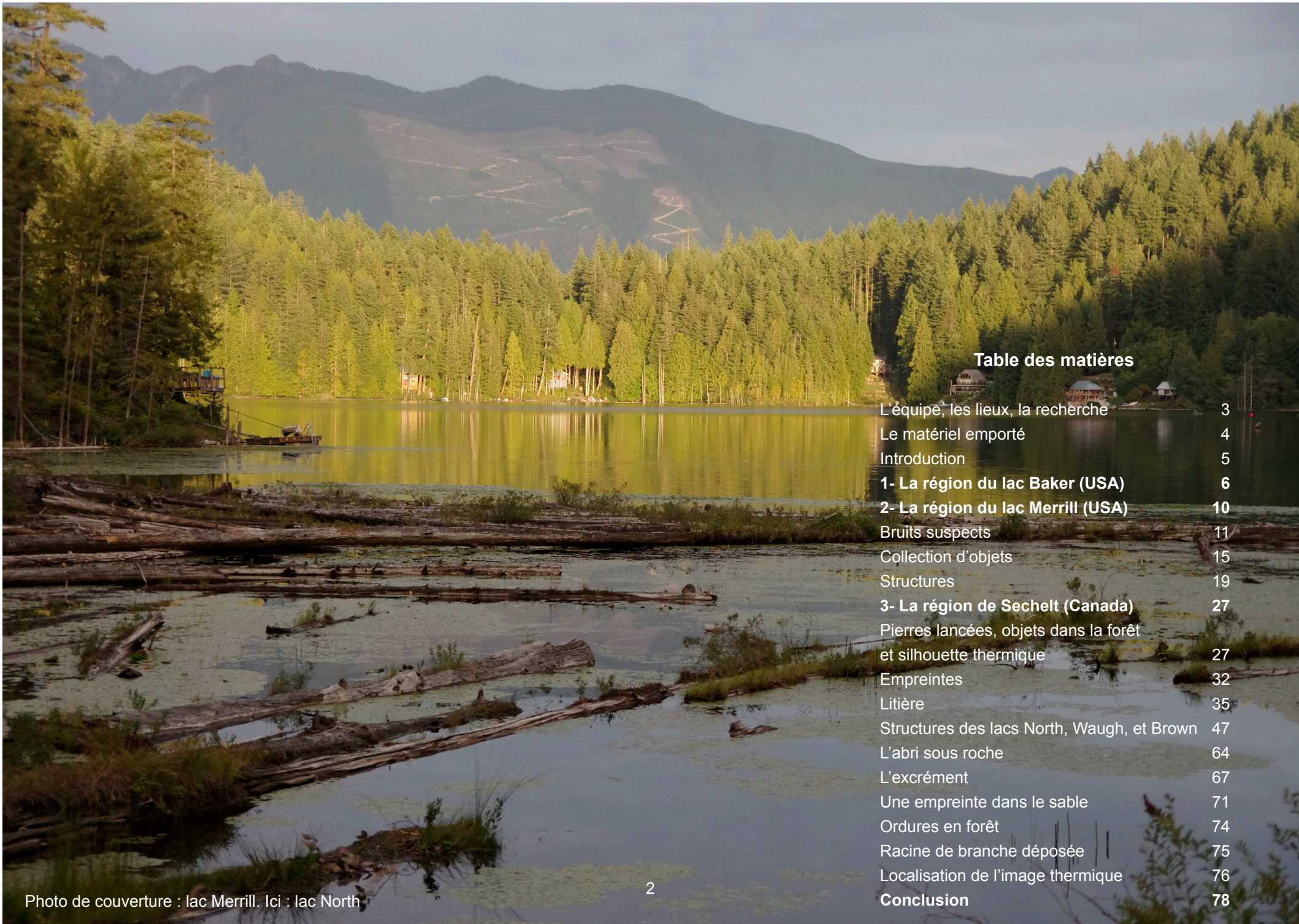


Table des matières

L'équipe, les lieux, la recherche	3
Le matériel emporté	4
Introduction	5
1- La région du lac Baker (USA)	6
2- La région du lac Merrill (USA)	10
Bruits suspects	11
Collection d'objets	15
Structures	19
3- La région de Sechelt (Canada)	27
Pierres lancées, objets dans la forêt et silhouette thermique	27
Empreintes	32
Litière	35
Structures des lacs North, Waugh, et Brown	47
L'abri sous roche	64
L'excrément	67
Une empreinte dans le sable	71
Ordures en forêt	74
Racine de branche déposée	75
Localisation de l'image thermique	76
Conclusion	78

L'Équipe 2015 :

- **Léon Brenig**, 68 ans, professeur à l'Université et chercheur en physique, Belgique. Exploration de terrain et instruments de vision nocturne.
- **Philippe Coudray**, 55 ans, illustrateur et auteur BD, France. Recherche de terrain et photos 2D et 3D.

Lieux de recherche :

États-Unis :

État de Washington :

- La région de **Baker lake**.
- La région de **Merrill lake**.

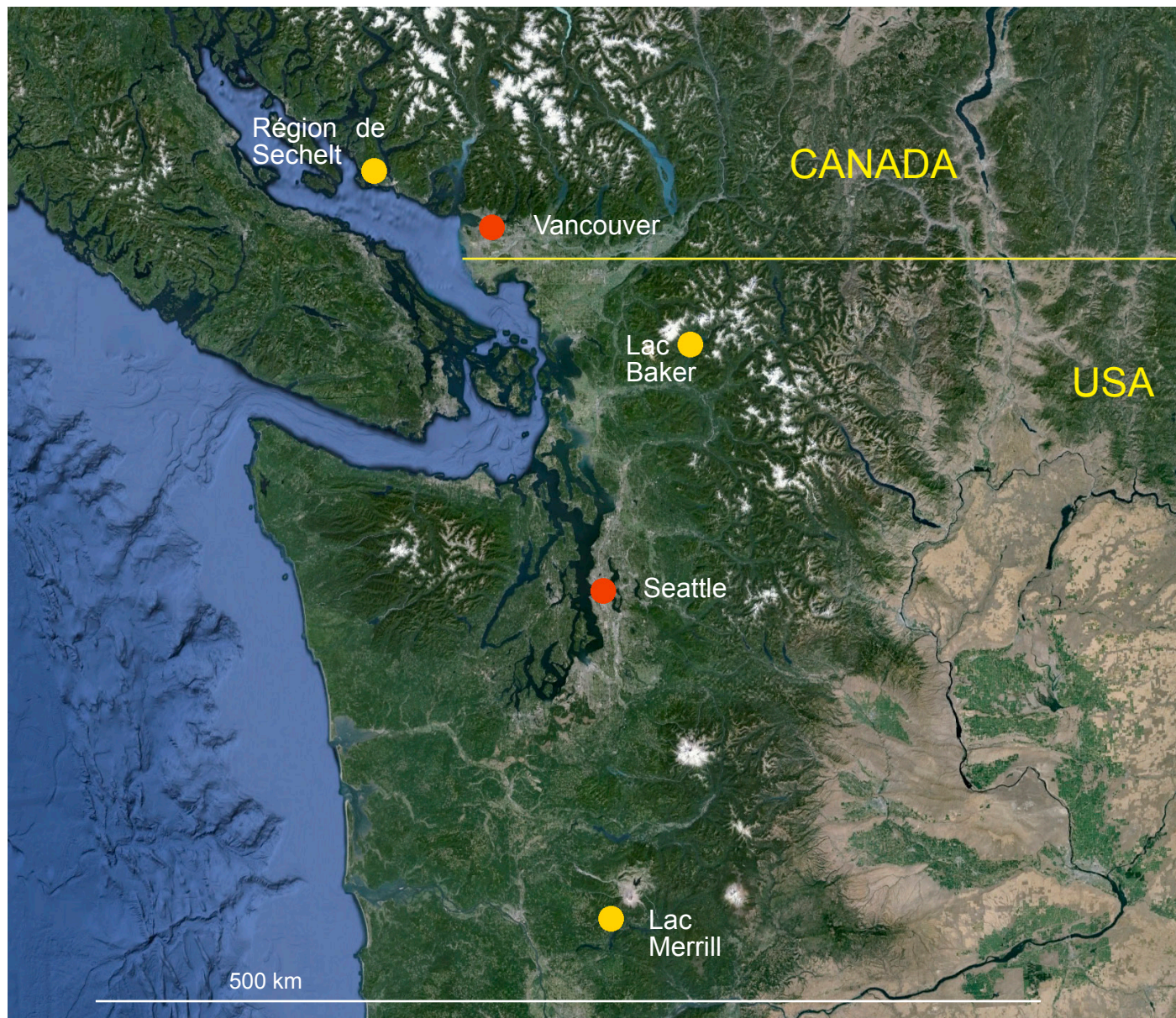
Canada, Colombie Britannique :

- La région de **Sechelt**.

But de la recherche :

L'expédition Sasquatch 2015 ne prétend pas résoudre seule le débat sur l'existence du Bigfoot-Sasquatch. Notre action n'est qu'une modeste contribution à cette question. Notre but est de découvrir davantage d'indices de l'existence matérielle d'un possible primate bipède non-humain dans ces parties de la côte ouest nord-américaine. Notre objectif est de trouver suffisamment de preuves de la présence de ces primates bipèdes dans le dessein d'obtenir leur protection légale et des mesures concrètes de protection de leur aire de répartition. Nous nous efforçons également d'impliquer la communauté scientifique dans la question du Bigfoot-Sasquatch aussi bien dans la recherche de terrain qu'en laboratoire. Notre approche est purement scientifique et ne considère pas l'existence de tels primates comme acquise.

Image satellite Google Earth



Le matériel emporté :

Léon :

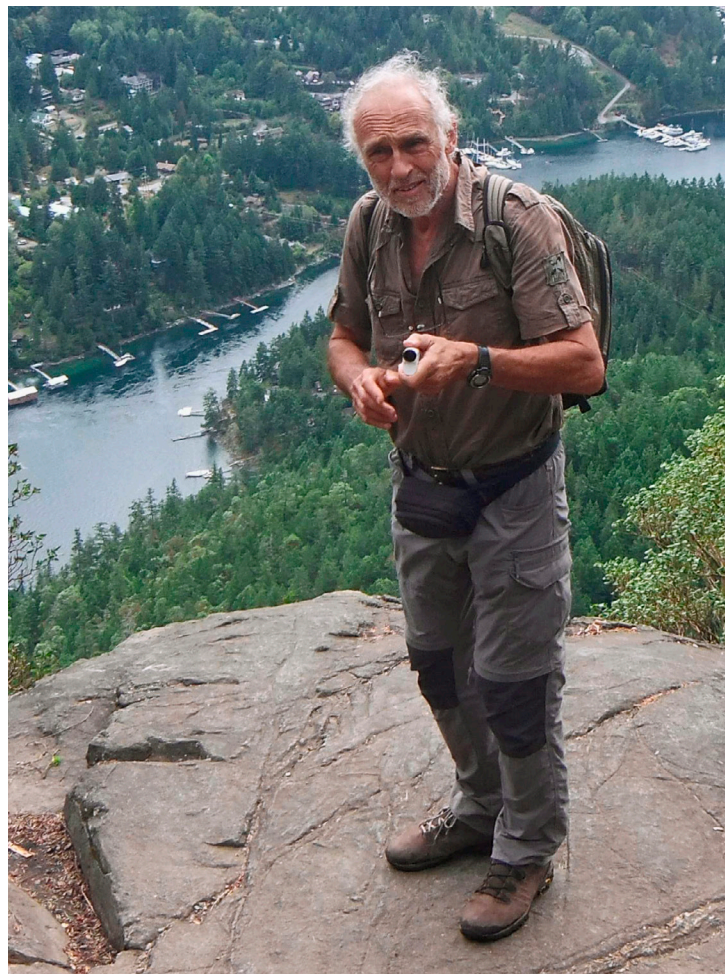
- Une caméra sport SONY Action Cam HDR-AS30V.
- Une caméra thermique Thermal App couplée à un smartphone.

Philippe :

- Un appareil photo Pentax K5, avec deux objectifs, 18-135 et 28-200 mm.
- Un appareil photo stéréo, le Fujifilm Finepix Real 3D W1, qui permet d'obtenir des images 3D.
- Un enregistreur Olympus Digital Voice Recorder WS.
- Un piège optique Moultrie Panoramic 150 I BL.

En commun :

- Une caméra thermique FLIR HM-324 XP+ : 320 x 240 pixels, photos et films. Nous l'avons laissée à Robert Kennedy.



De gauche à droite : Léon et Philippe.



Introduction :

Nous avons décidé cette année d'explorer une nouvelle contrée ayant fait, d'après le BFRO, l'objet de témoignages : la région du mont et du lac Baker, au nord de l'État de Washington, États-Unis. Puis nous sommes revenus au lac Merrill où nous avions passé trois jours l'année dernière, plus au sud dans le même État, et nous sommes remontés finir le séjour dans la péninsule de Sechelt, au Canada (Colombie Britannique), où nous avons retrouvé Robert Kennedy et sa famille, dans le camping Homesite Creek.

Wapiti dans la région de Sechelt



Région du lac Baker



Lac Merrill

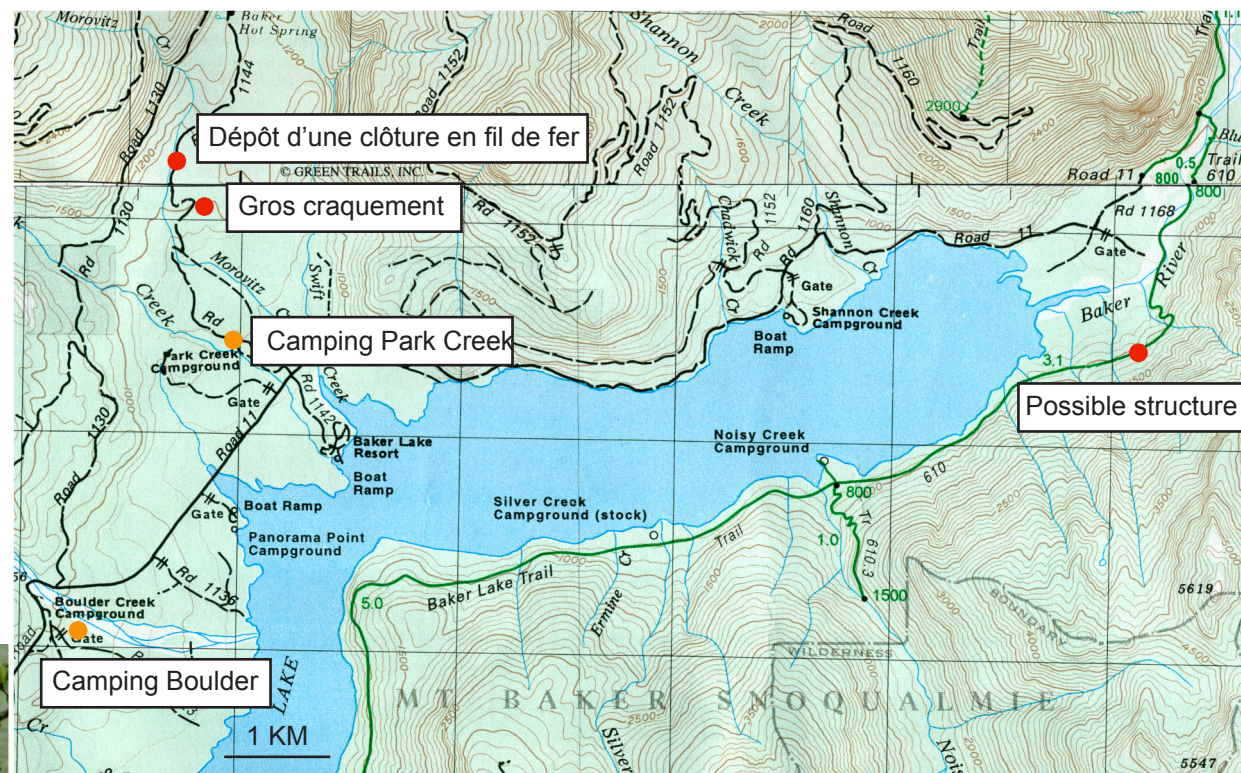
1- La région du lac Baker :

Lundi 17 août : nous nous installons pour une première nuit dans le camping Boulder, que nous quittons dès le matin à cause du bruit de l'énorme rivière, nous empêchant d'écouter les sons nocturnes. Nous investissons alors le camping Parc creek.

Clôture déposée : de là, nous suivons le chemin non carrossable n°1144 jusqu'à Baker Hot Spring. A environ 3 km, nous trouvons au sol sur le bord du chemin un gros tas de fil de fer avec des isolants électriques et un morceau de piquet coincé dedans : les restes d'une clôture électrique, transportée là sans raison apparente.

Au retour, nous entendrons dans le bois proche un gros craquement suivi d'un silence complet.

Le lendemain, nous avons suivi au bout du lac le chemin 1168 jusqu'à son terme, sans rien trouver de particulier. Au retour, nous avons emprunté l'embranchement 610 qui mène

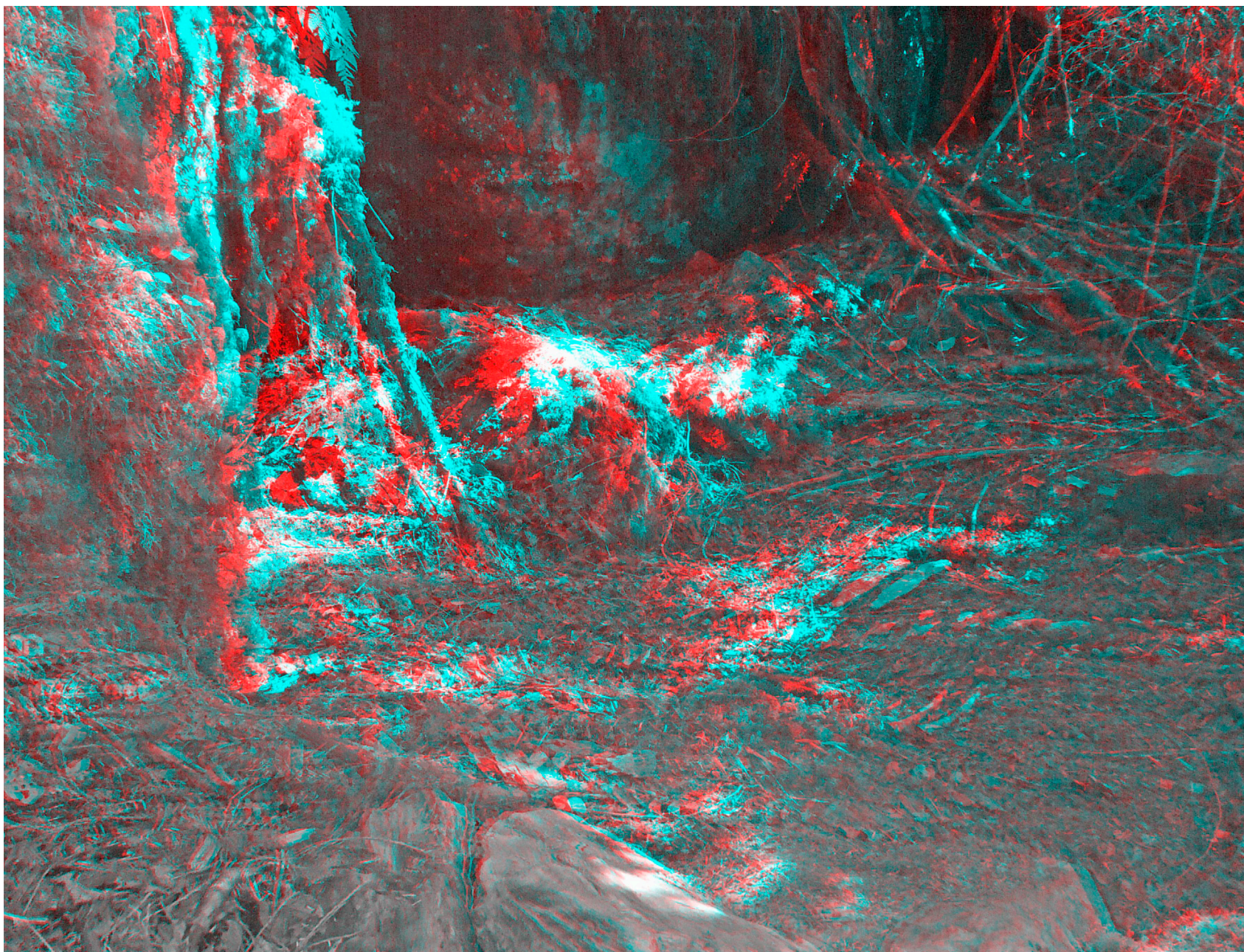


vers l'autre rive du lac, que nous n'avons suivi que sur une petite partie.

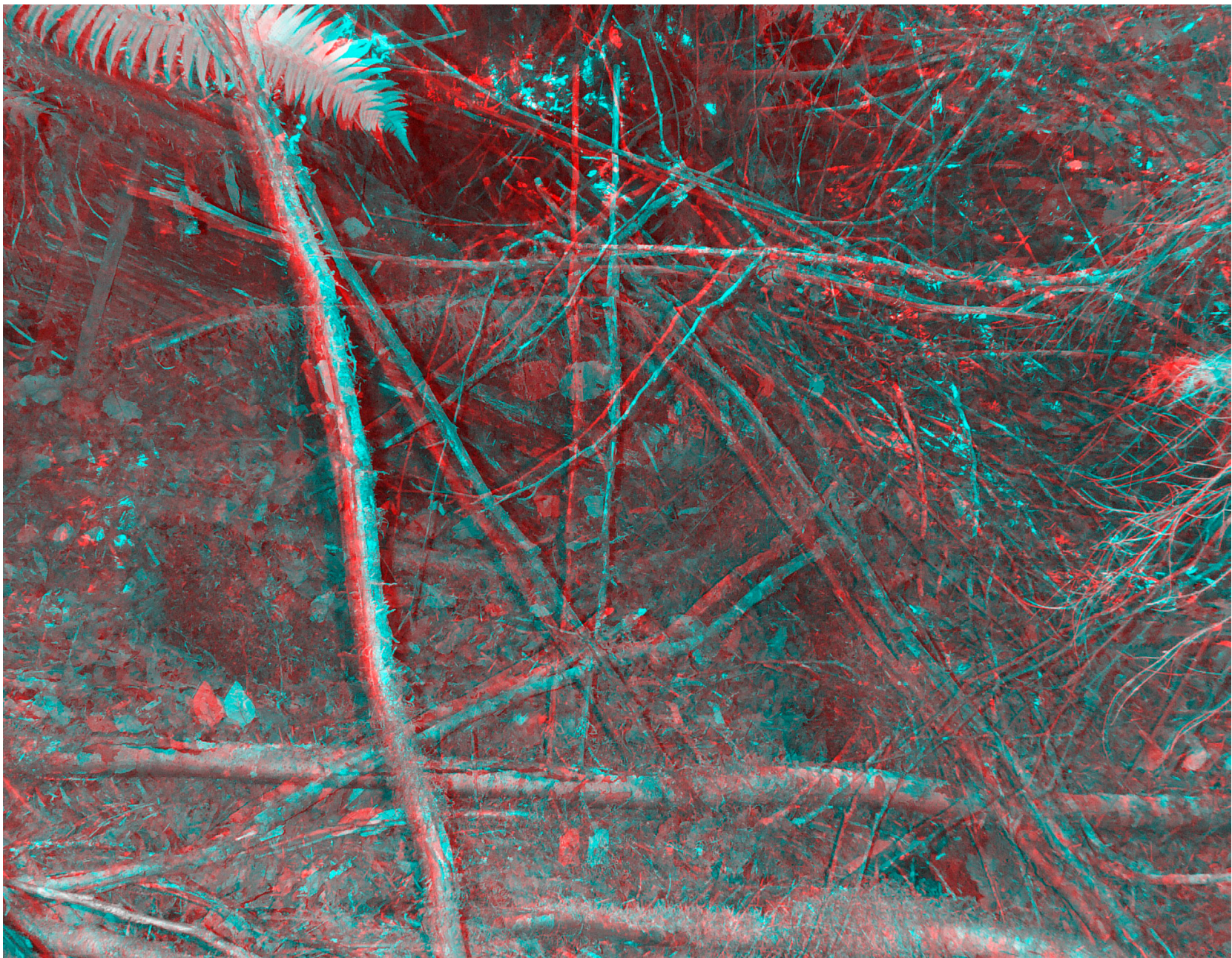
Petite étoile : en bord du chemin 610, sous un arbre penché sur une petite falaise, il nous a semblé distinguer un emplacement dégagé pouvant servir de repos à un animal de grande taille. Un vent frais soufflait depuis des trous dans la falaise, indiquant un réseau souterrain plus vaste. Sur le bord de cet emplacement, était visible une petite structure en étoile.



La structure en étoile



Emplacement dégagé sous un tronc, à l'est du lac Baker.



Structure en étoile dans l'emplacement dégagé sous un tronc, à l'est du lac Baker.

Signe au sol ? en revenant sur nos pas, toujours sur le sentier 610, nous trouverons au sol un petit signe que nous n'avions pas remarqué à l'aller : une fine branche en travers du chemin, augmentée d'une étoile et d'un caillou. Hasard ou signe déposé à notre intention ?



2- La région du lac Merrill :

Nous quittons ce lieu dès le jeudi 20 août, d'une part parce qu'aucune manifestation n'a eu lieu les nuits autour du camping, et d'autre part parce que la région est infestée de moustiques, rendant le travail très difficile. Nous décidons de retourner au petit camping bordant le lac Merrill, au sud-ouest du mont Saint-Helens, où des manifestations plus claires s'étaient produites l'année dernière, et qui n'a pas de moustique ! Nous roulons toute la journée et arrivons à 18 heures.

L'emplacement que nous avons occupé l'année d'avant étant pris, nous occuperons celui d'à côté. Philippe installe un piège optique contre un arbre, dirigé vers nos tentes et nous nous couchons.

Manifestations nocturnes la première nuit : Philippe a été réveillé à 4h15 par des bruits légers faisant penser à quelqu'un marchant avec une précaution extrême sur les petits graviers, entre nos deux tentes. D'autres bruits se produisirent : de petits coups légers et répétés comme le ferait une sitelle (petit oiseau tapant sur les troncs, mais uniquement le jour), et des frottements lents sur le gravier. Puis un choc violent au pied de nos deux tentes, faisant penser au jeté d'une grosse pierre. Philippe : « mon corps entier sursauta. A ce moment-là, je sus qu'il ne s'agissait pas d'un animal ordinaire, et une certaine crainte monta en moi. Les bruits de frottement, juste derrière ma tête, continuèrent, comme si on frottait un bâton contre le sol, ainsi que les petits coups plus éloignés (sur la table en bois ou le sol en ciment autour de la table). Cela dura en tout une heure et demie. Depuis des années de recherche, c'est la première fois que j'ai senti de la peur, et même une sorte de

malaise, percevant une présence non identifiée très proche. Lorsqu'une aube légère commença à poindre, je sortis enfin de ma tente. Un groupe d'arbre était à quelques mètres de moi. Entre eux, j'entendis un coup léger ».

Le matin, il y avait un bâton posé sur le sol à côté d'une trace dans les graviers. Il y avait une autre trace plus près de ma tête. Les deux traces étaient là où j'avais entendu des frottements la veille. Un autre bâton était posé sur la table en bois.





Bruits suspects la deuxième nuit : à 21 heures, dans la nuit, un craquement puissant provient de la forêt proche, comme si on avait cassé une grosse branche. Une fois couché dans nos tentes, une heure plus tard, le même bruit se reproduit, du même endroit. Léon sort de sa tente et inspecte les environs à l'aide de sa caméra thermique. Il ne voit rien et se recouche. Un quart d'heure plus tard, Philippe entend une course rapide et bruyante à travers les buissons qui bordent notre emplacement. Puis à nouveau des petits coups du genre sitelle. Il est à nouveau réveillé à 4h10, et deux fois de suite il entend des feuilles frottées sur le sol entre les deux tentes et près de sa tête. Puis à 5h40, il entend depuis la piste un fort bruit

comme un grincement ou un pet. Puis des pierres frappées fortement les unes sur les autres. Puis la pompe à eau, située à une vingtaine de mètres de là, actionnée, et l'eau qui coule. Puis à nouveau des pierres frappées fortement, bruit qui remonte le long de la piste (bordée de grosses pierres). Au lever, les autres campeurs, situés assez loin de nous, dormaient encore.

Nouveaux bruits la troisième nuit : à 6 heures du matin, deux bruits métalliques se font entendre sur notre gauche : un fort, suivi d'un faible une seconde plus tard. Au lever, nous testons les grills mis à disposition des campeurs : le bruit venait du grill de l'emplacement voisin, alors inoccupé.



La question du piège optique :

le premier soir, un piège optique a été placé contre un tronc, visant nos deux tentes. Il a un champ très large de 150° grâce à son objectif tournant, mais un champ en hauteur limité à 26° . Placé contre un tronc penché, la partie basse du champ passait à 1,30 m au-dessus de nos tentes. Cela aurait permis de photographier un bigfoot de 2,60 m au-dessus du nombril.

Or, durant la première nuit qui a suivi, l'individu qui a tourné autour des tentes pendant plus d'une heure et a jeté violemment une pierre n'apparaît pas sur les photos.

Le jeter de pierre suppose des mains. Il s'agit donc soit d'un enfant de moins de 1,30 m, donc de 7 ans, soit de notre hominidé qui aurait réalisé l'ensemble de ses actions en restant à quatre pattes en-dessous du champ de perception de l'appareil. La force avec laquelle la pierre a été jetée, qui a donné à Philippe le sentiment d'un jeté de rocher, et dont le corps entier a sursauté, est peu compatible avec un enfant de 7 ans. De plus, se manifester en pleine nuit pendant un temps aussi long autour de tentes inconnues est un comportement peu probable pour un enfant de 7 ans. Un homme adulte n'aurait eu aucune raison de marcher à quatre pattes.

Pour les deux nuits suivantes, l'appareil a été repositionné sur le grill afin de viser le sol autour des tentes. Suite à ce changement, les



bruits suspects de ces deux nuits se sont produits en dehors du périmètre visé par l'appareil.

Tout s'est passé comme si l'individu responsable des bruits avait conscience du champ de perception de l'appareil. Pourtant l'appareil en mode de perception n'émet aucune onde.

Cette hypothèse peut être confirmée par le dépôt la nuit d'un objet près de la tente de Philippe au camping Homesite

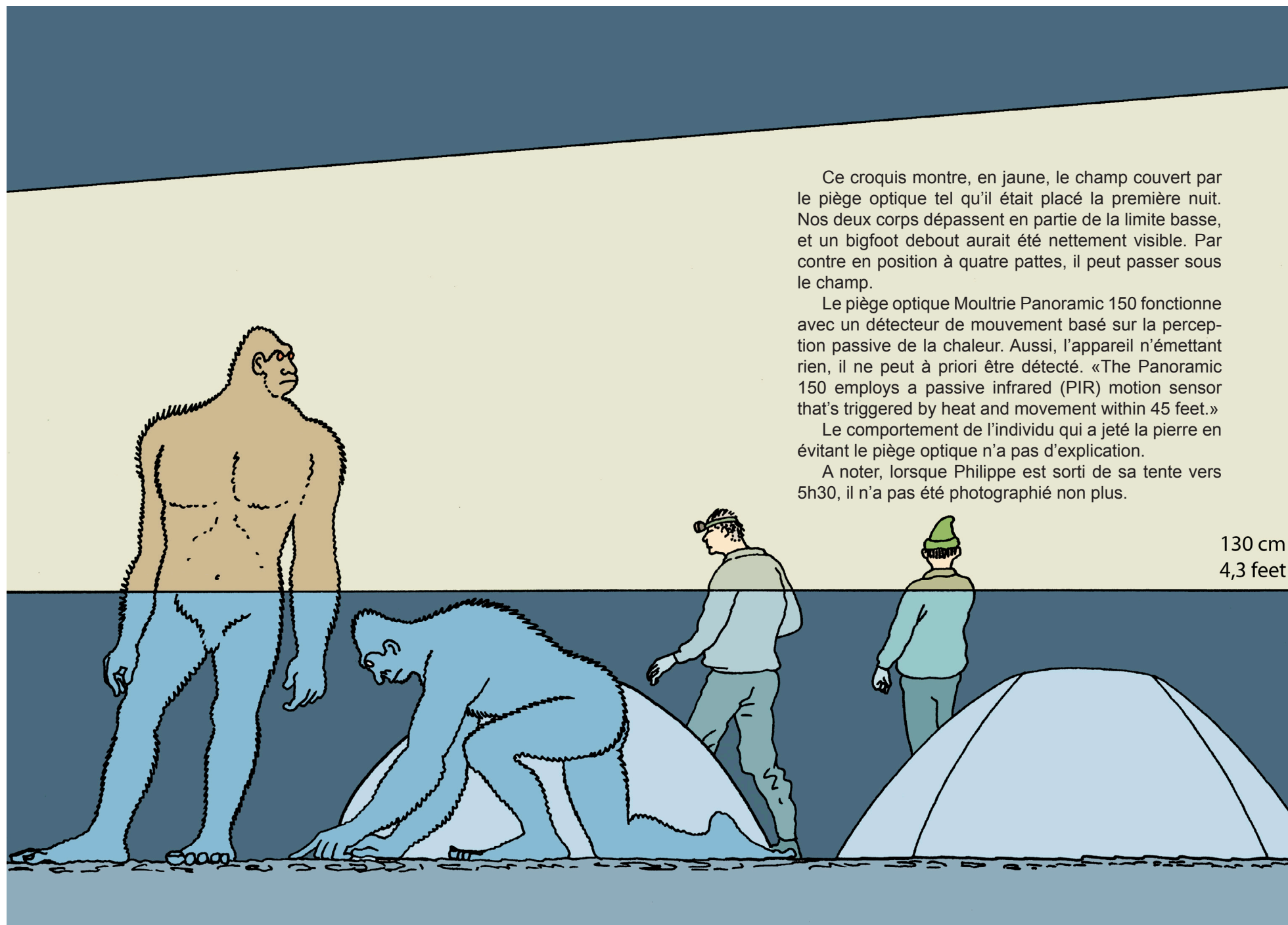
creek, événement qui ne s'est produit que la seule nuit où l'appareil n'avait pas été installé (voir page 73). La photo ci-dessus monte le champ couvert par le piège optique la première nuit. Les nuits suivantes il a été placé sur le grill que l'on voit posé sur un piquet. La page suivante montre deux photos de nous prises par le piège optique. Un croquis montre la position possible de l'hominidé et ce que l'on en aurait vu s'il avait agi debout.



Cette photo prise par le piège optique nous montre tous les deux avant d'entrer dans nos tentes, dépassant au-dessus d'une ligne haute de 1,30 m. Elle indique le champ visible par l'appareil lors de la première nuit.



Cette deuxième photo prise par le piège optique nous montre tous les deux avant d'entrer dans nos tentes la nuit suivante. Elle indique le champ visible par l'appareil lors des deuxième et troisième nuits.



Ce croquis montre, en jaune, le champ couvert par le piège optique tel qu'il était placé la première nuit. Nos deux corps dépassent en partie de la limite basse, et un bigfoot debout aurait été nettement visible. Par contre en position à quatre pattes, il peut passer sous le champ.

Le piège optique Moultrie Panoramic 150 fonctionne avec un détecteur de mouvement basé sur la perception passive de la chaleur. Aussi, l'appareil n'émettant rien, il ne peut à priori être détecté. «The Panoramic 150 employs a passive infrared (PIR) motion sensor that's triggered by heat and movement within 45 feet.»

Le comportement de l'individu qui a jeté la pierre en évitant le piège optique n'a pas d'explication.

A noter, lorsque Philippe est sorti de sa tente vers 5h30, il n'a pas été photographié non plus.

130 cm
4,3 feet

Collection d'objets : le matin du premier jour, Léon emprunte la piste animale raide montant depuis notre emplacement. A quelques mètres en hauteur, cachée sous une fougère, il découvre une collection d'objets, composée essentiellement de jouets de fillette, mais aussi : un coupe-ongle, un piquet de tente, des coton-tiges, un pansement dans son sachet, une pièce de 1 dollar. Cette collection rappelle étonnamment celle que nous avons trouvée l'année dernière dans la région de Taidnapam, située à une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau de là, dans un abri sous roche. Contrairement à l'année dernière, nous n'avons pas voulu y toucher pour en faire l'inventaire, ayant le sentiment que l'auteur de cette collection n'était pas loin. Nous souhaitons en effet limiter les actes intrusifs. Le principe de ces deux collections est le même : des jouets de fillette colorés plus d'autres objets typiques de ceux que les campeurs oublient en partant. Ces deux collections d'objets, de par leur étonnante similarité ne peuvent qu'avoir une cause commune : sans doute le comportement identique d'une même espèce.

Lorsque nous sommes retournés au camping Homesite Creek, nous avons trouvé les jouets qu'Amélia, la fille Kennedy de 12 ans, avait oubliés sur une table, et qui y sont restés toute la nuit. Une belle illustration du genre d'objets que les enfants oublient, et qui peuvent de ce fait être récoltés par un hominidé.



La collection d'objets en bord de piste animale au-dessus de nos tentes, au camping Merrill.



La collection d'objets



Exemple d'objets oubliés par une fillette de 12 ans au Camping Homesite creek

Comparaison des deux collections d'objets trouvées en 2014 et 2015 :

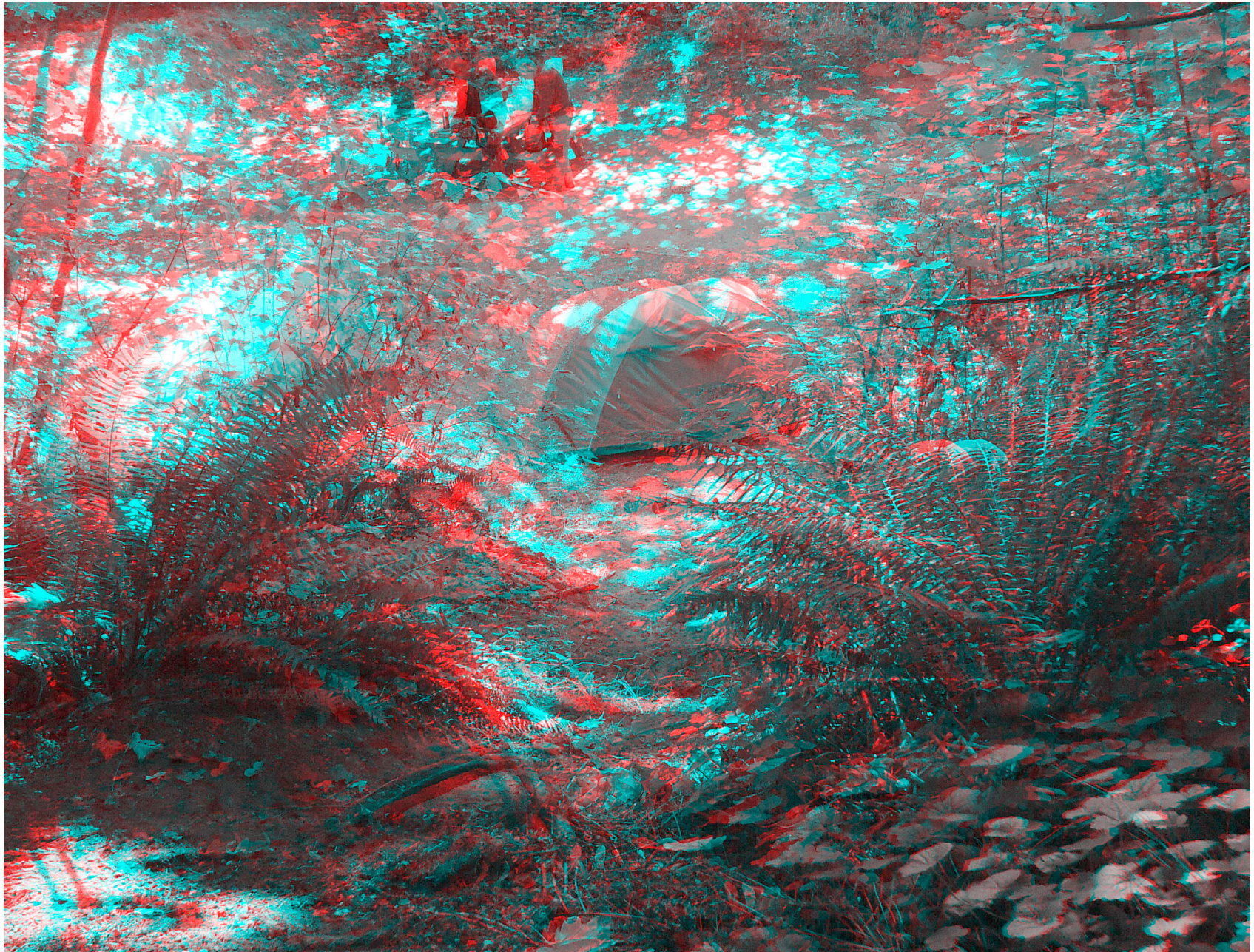


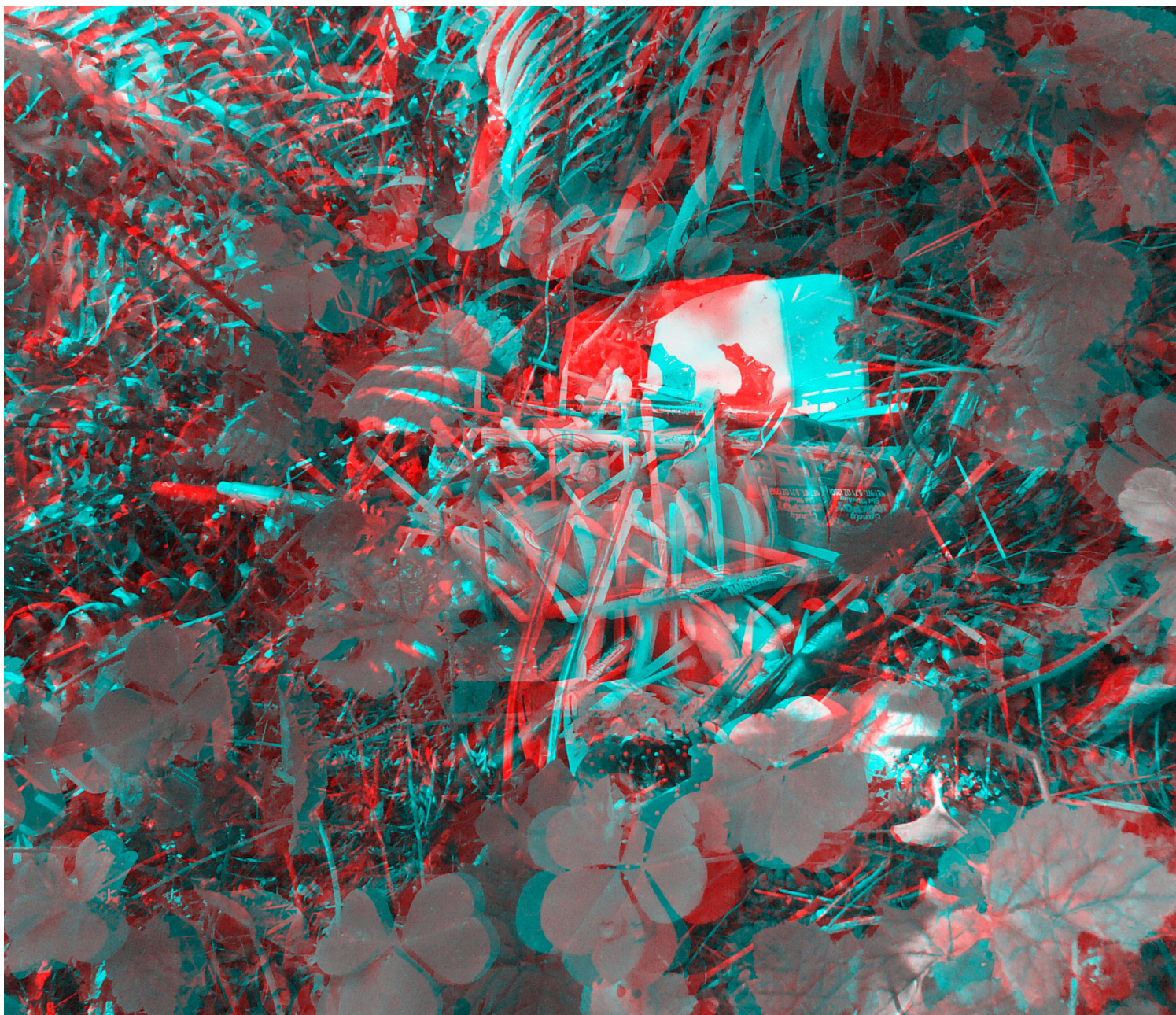
La collection d'objets du camping Merill en 2015



La collection d'objets de la région de Taidnapam en 2014

La collection d'objets se trouve sous la grande fougère à droite. On voit la piste animale qui monte depuis nos tentes.





Exploration du l'autre rive du lac : quelques structures : en suivant une piste desservant quelques maisons en bord de lac, nous avons pu, en traversant la forêt, rejoindre la rive du lac située en face du camping. Sur la piste, au niveau des marais situés au sud du lac, deux assemblages intéressants ont été observés :

- Le premier (le plus au nord) consistait en un petit tas de quatre pierres en bord de chemin. La trace de la quatrième, visible au sol, montre qu'elle a été dé-

placée volontairement. Ce petit tas se situait à côté d'une piste animale traversant la route de terre de part en part et continuant vers les marécages.

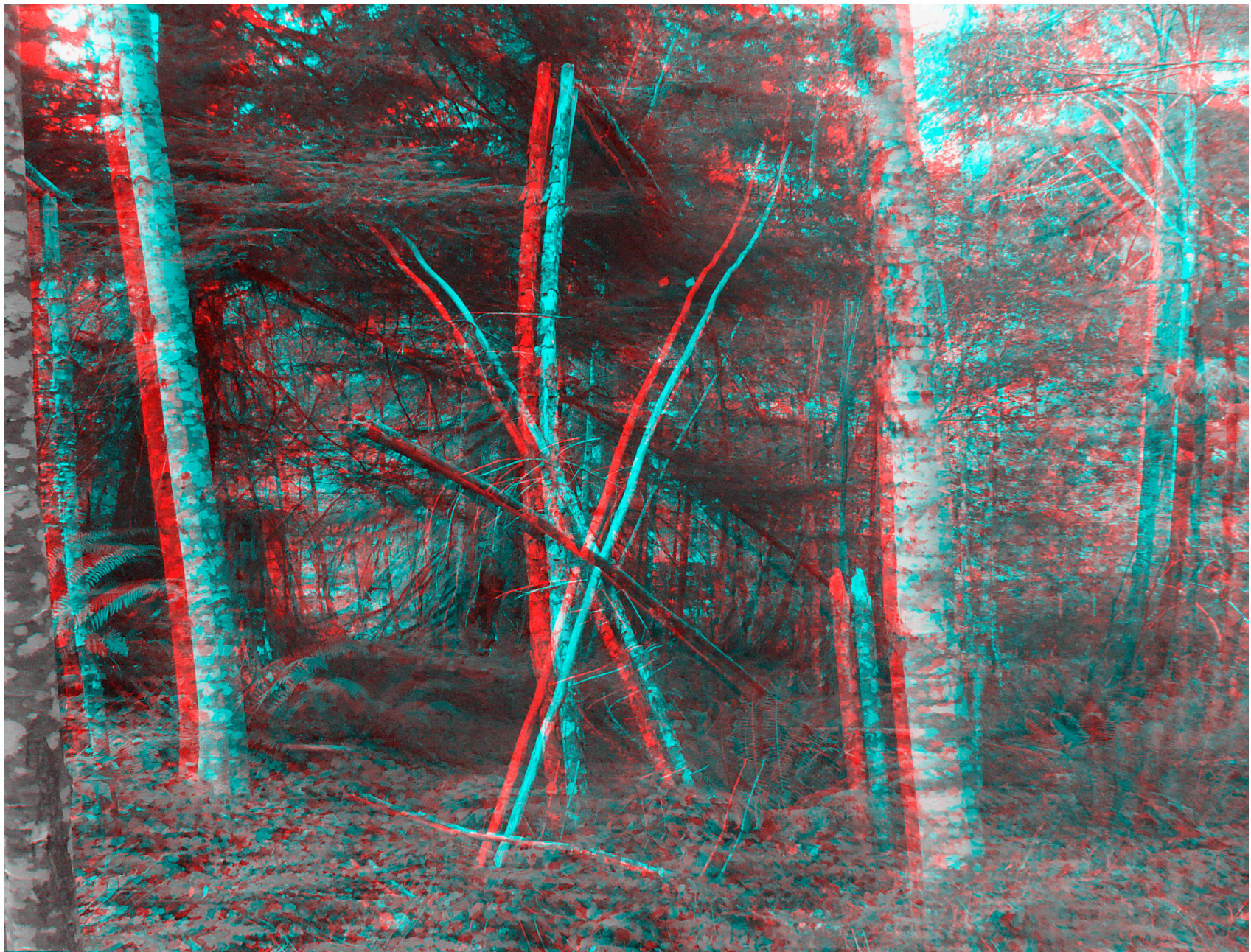
- Le second ensemble était visible depuis la route mais enfoncé dans la forêt. Il consistait en une arche réalisée à l'aide d'un tronc courbé déplacé, suivi d'une grande étoile composée de petits troncs, avec des petits troncs cassés autour. Le tout bordait également une piste animale menant au même marécage. Il semble que ces structures indiquent, pour des créatures marchant la nuit sur la piste de terre, l'endroit où il faut tourner pour emprunter la piste animale menant au marécage.

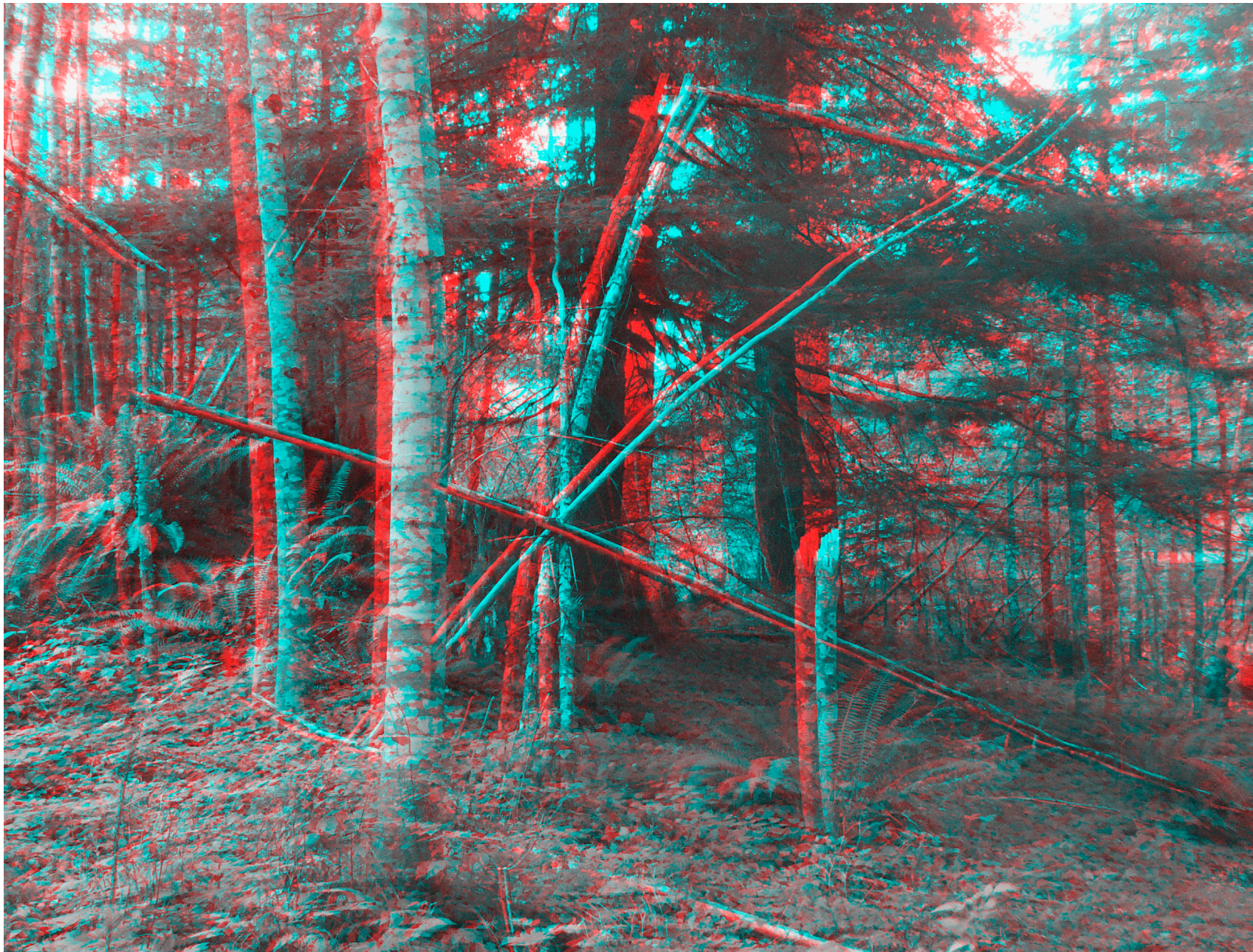


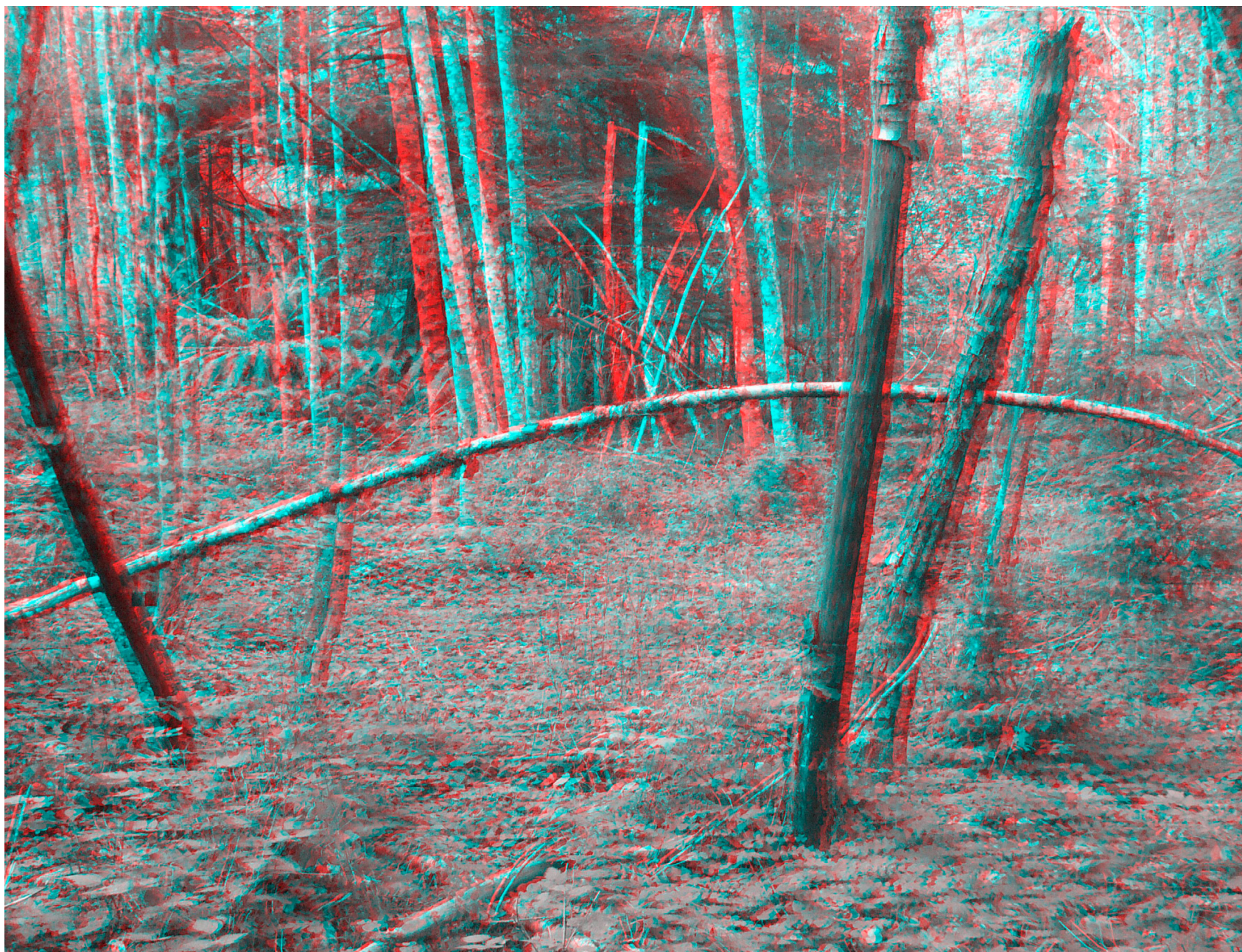


Noter les trois troncs cassés.

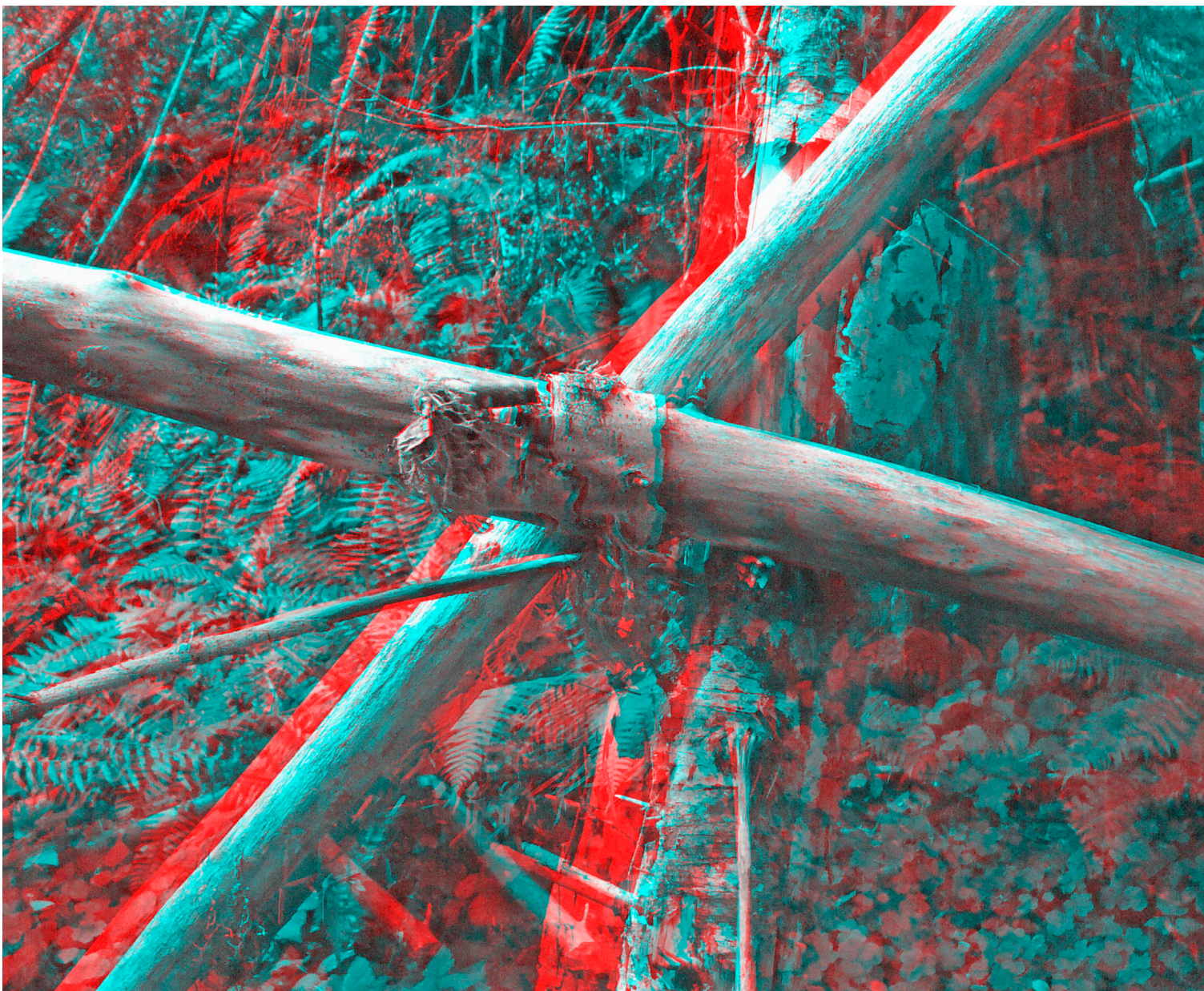








Noter que l'un des troncs repose sur une toute petite branchette, indiquant qu'il a été déposé avec douceur et qu'il n'a pu tomber de haut sur cette branchette qu'il aurait rompue par sa chute.



Sur les plages du lac Merrill, on trouve quelques structures de branches et amas de pierres. Mais ces plages étant fréquentées par des enfants, dont on retrouve les empreintes de pied, même sur la rive d'en face accessible par bateau, on peut raisonnablement penser qu'ils en sont les auteurs.

Toutefois, l'un de ces amas de pierres comportait des traces de balayage à côté, comme si son auteur avait voulu effacer ses traces. Voir à droite.



Les rives du lac Merrill

Loutres

3- La péninsule de Sechelt :

Retour au camping Homesite Creek où nous retrouvons la famille Kennedy.

Le camping s'est encore agrandi. Nous nous installons dans un nouveau site, près de l'entrée du camping, à côté d'un marécage, à sec cette année.

Coups et objets : la portion de forêt, située entre nos tentes et la piste, s'est révélée intéressante :

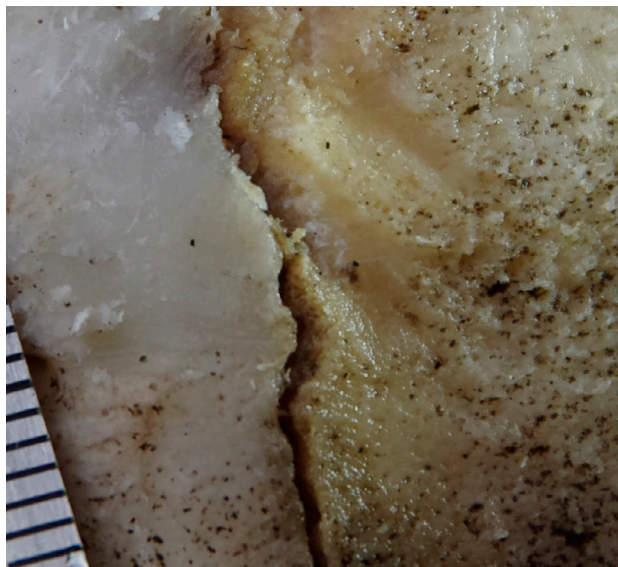
- les deux premiers matins, entre 6h50 et 7h10 puis entre 6h10 et 6h15, des petits coups légers et répétés, accompagnés de cris d'alarme d'oiseaux et d'écureuils.

- Un coup fort entendu par Léon samedi 29 août au matin à 7h05, vers le sud.

- Mercredi 2 septembre : nous avons entre temps changé d'emplacement. Nous retournons en voiture à notre premier emplacement, à 11 heures du matin. Au moment où nous sortons de la voiture, un coup (bois contre bois) se produit dans cette forêt, suivi d'un déplacement puis du cassage d'une grosse branche. Philippe demande à Léon de rester à l'affût dans la voiture pendant qu'il fait le tour de la forêt, et y pénètre pour tenter de rabattre l'auteur du coup vers Léon. Léon prendra avec sa caméra thermique l'image d'une lueur verticale au travers des feuillages.

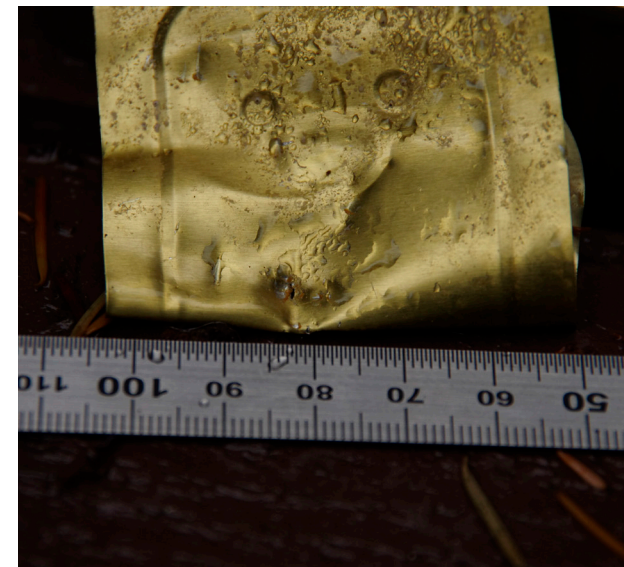
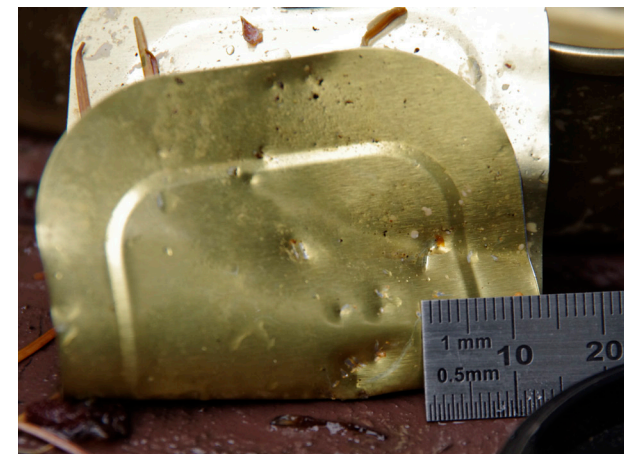
- Le fait de pénétrer dans cette forêt nous y fera découvrir trois objets y étant déplacés : un os de vache scié, une boîte de sardine et son couvercle détaché et plié dessous, et un petit récipient en plastique partiellement déchiré. Sur l'os de vache : deux traces de dents à identifier, sur la boîte de sardine, des impacts ponctuels (dents ou bec ?).

Pierre lancée : samedi 29 août à 12h45 : Philippe est sur la piste près de l'embranchement qui mène au camping : il examine une possible empreinte de pied sur le bord de la piste dans l'herbe. A ce moment-là, il entend une lourde pierre traverser les buissons



derrière lui et rebondir sur le sol. Il n'a pu retrouver la pierre tant les buissons étaient épais et piquants.

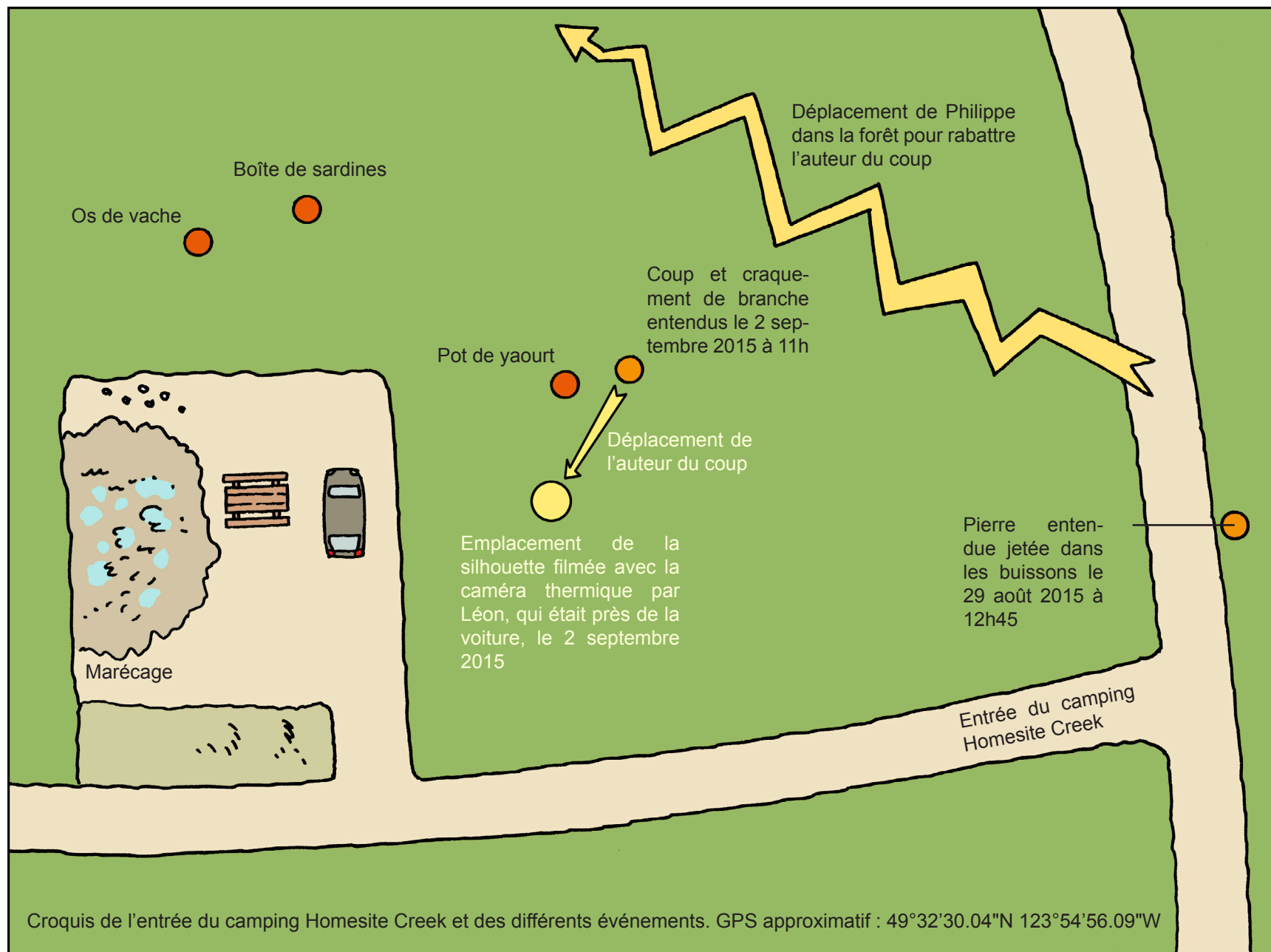
Pierres lancées : témoignage d'un couple de campeurs : ce fait est à rapprocher du témoignage d'un couple de campeurs, amis de Robert, qui étaient présents dans le camping. Cela remonte au 1er juillet 2009 à 11h15 du matin. Ils ont vu deux grosses



pierres, d'une vingtaine de centimètres, et sans doute d'au moins 5 kilos, lancées depuis la forêt en bas du camping, traverser les arbres et atterrir au milieu du camping. Nous avons essayé de lancer de telles pierres, mais n'avons pu les envoyer qu'à quelques mètres devant nous. Ce lancer supposait donc une force considérable.



Extrait de la vidéo thermique montrant une silhouette verticale (en blanc) à moitié cachée derrière le tronc.



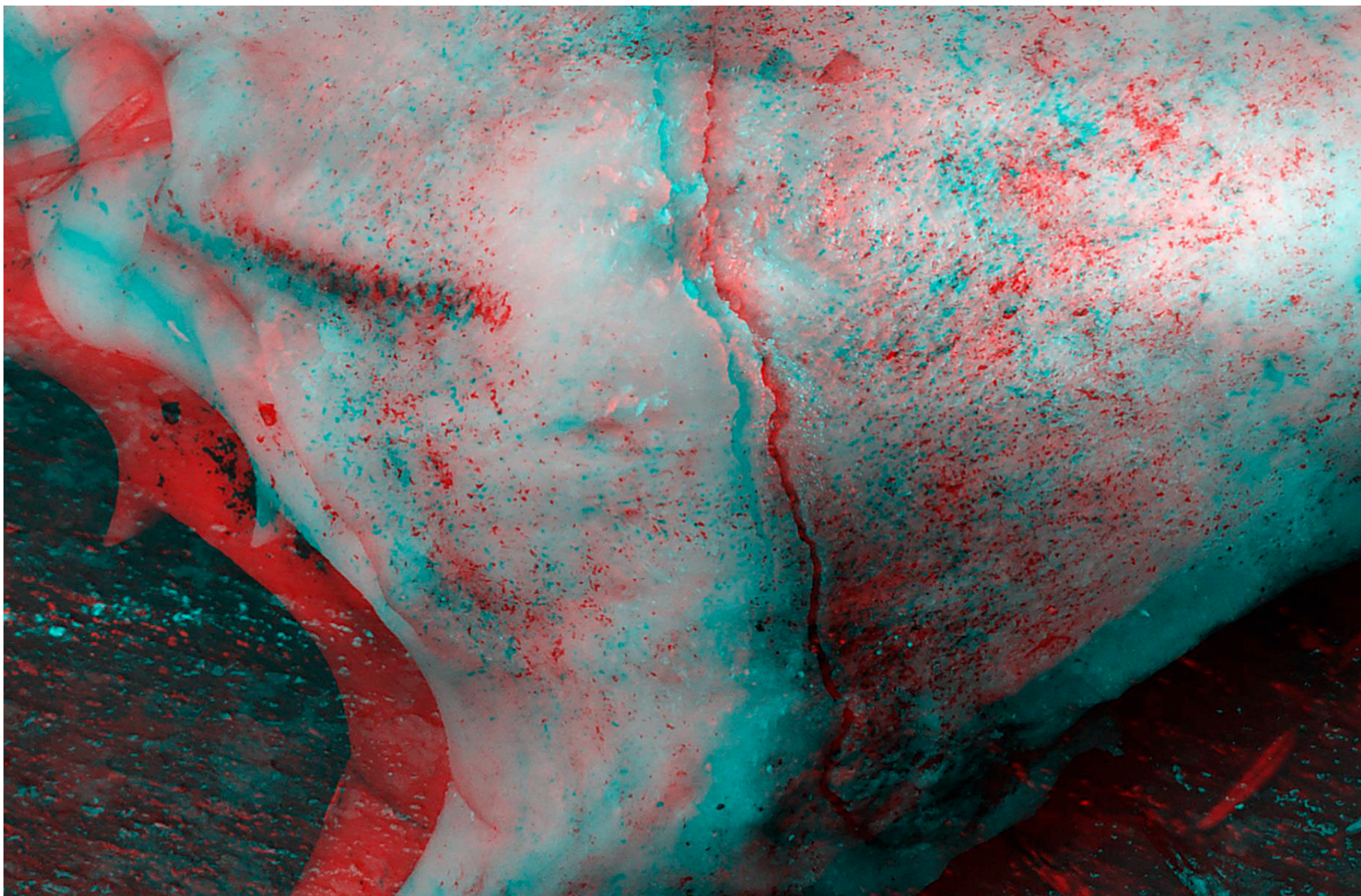
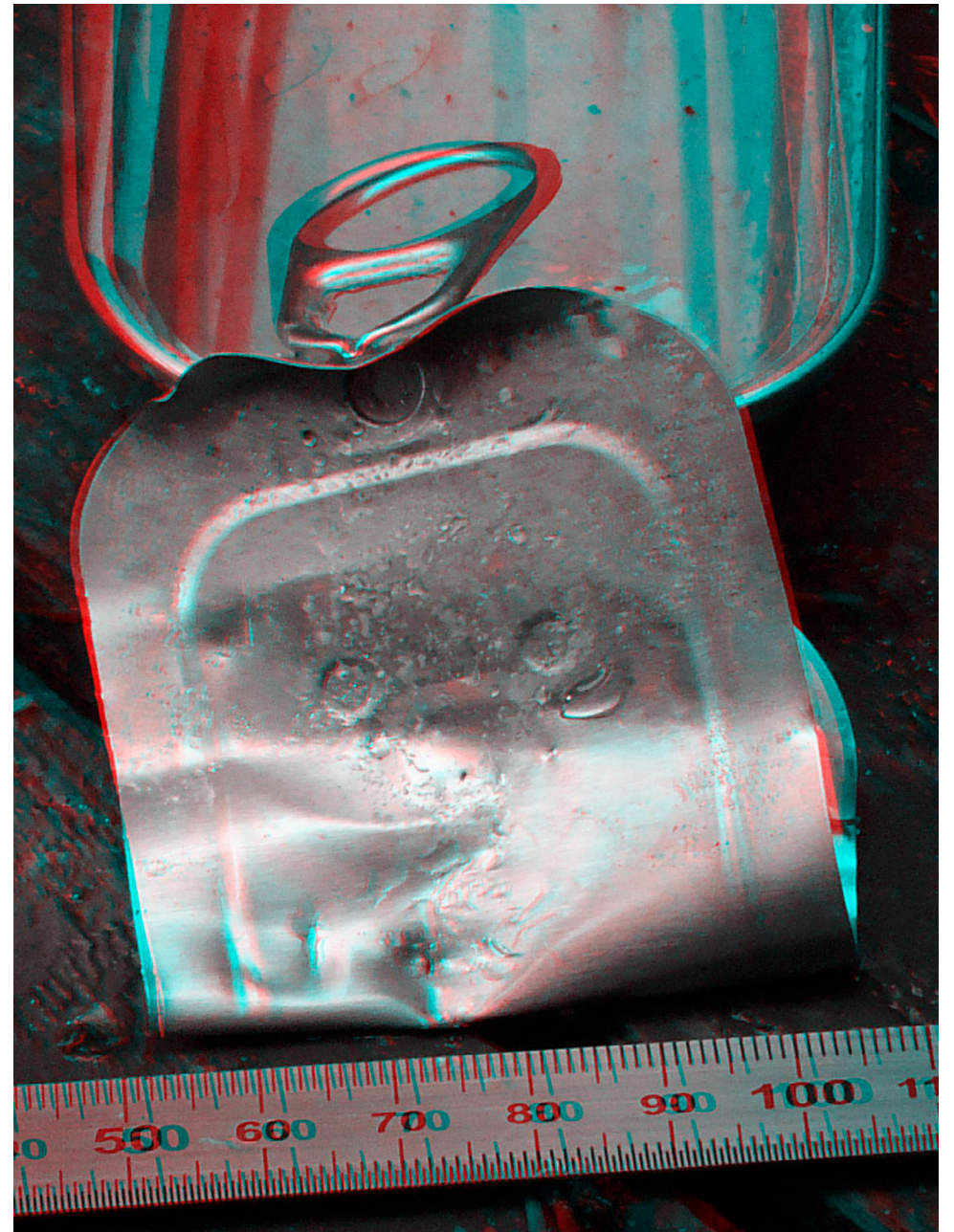


Photo 3D de l'os de vache montrant une trace de dent à l'angle à droite de la fissure. GPS approximatif : 49°32'30.04"N 123°54'56.09"W



Trois empreintes : lundi 24 août, Robert nous emmène sur un chemin situé à 1 kilomètre à l'est du camping Homesite creek. Il y voit deux empreintes en ligne, difficiles à discerner. Il en manque une entre les deux, introuvable. Or, sur la photo d'ensemble, l'empreinte du milieu apparaît clairement. Le capteur de l'appareil a enregistré une empreinte que l'œil ne voyait pas. L'œil humain n'est pas sensible à la polarisation de la lumière. Peut-être les capteurs y sont sensibles. L'empreinte 1 dont on devine le talon et le petit orteil, mesurerait autour de 43,5 cm. La longueur du pas avoisinait les 140 cm. Les trois empreintes sont en ligne, et marchent en direction du camping ! L'ensemble est cohérent avec une démarche bigfoot.

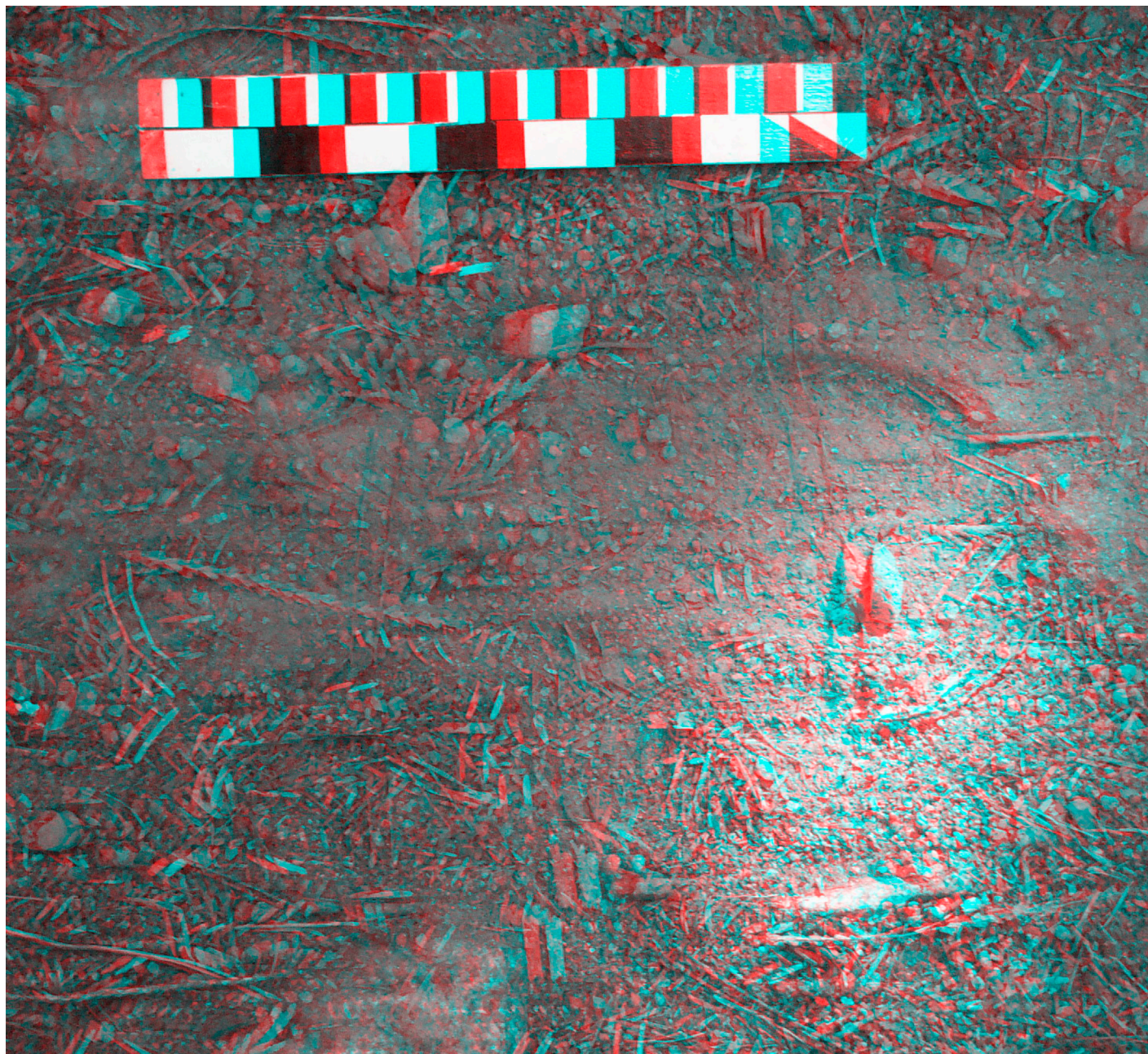
Coordonnées GPS : 49°32'34.4"N 123°53'58.4"W



Chants : à notre arrivée, Robert nous raconte qu'une nuit à 2 heures du matin, tout le camping a été réveillé par un chant : quelqu'un imitait la nièce d'Amélia, fille de Robert, qui avait l'habitude de chanter dans le camping. L'imitation était un peu fausse. A cet événement on peut ajouter un chant entendu également par Léon en pleine nuit, à 5h30, dimanche 30 août.

Empreinte pas nette : mardi 25 août, nous suivons la piste animale partant derrière la rivière jusqu'à la vieille cabane de chercheur d'or. De là, nous rentrons par le sentier. Nous y trouvons une possible empreinte de pied, peu marquée. GPS : 49°33'00.6"N 123°54'29.3"W. Le petit orteil, le seul bien marqué, serait en haut à droite sur la photo. Les autres doigts suivent en biais de plus en plus indistincts. L'empreinte marche le long de la piste. Elle ferait une trentaine de cm.

Un coup ? A 15 heures, en provenance de la forêt, un coup violent, faisant penser à un coup de feu se fait entendre. Mais la chasse n'était pas encore ouverte.

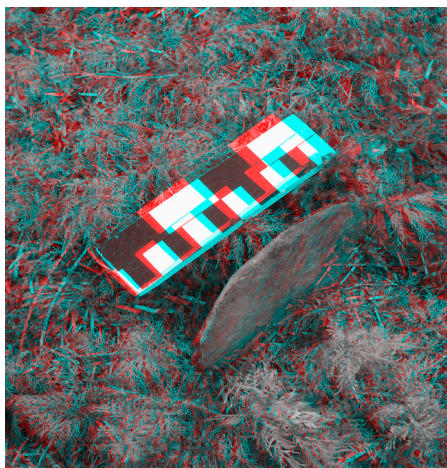


Branches et caillou : mercredi 26 août, nous partons revoir le bord d'un lac où l'on trouve une épave de bateau, à 3,5 km à vol d'oiseau au nord-ouest du camping Home-site Creek. Nous n'y avons rien vu de très particulier en dehors de quelques branches placées en travers du chemin d'une manière paraissant peut-être artificielle, et d'un caillou tranchant posé sur la mousse.



Robert voit sur cette photo (au-dessus) une empreinte de pied à gauche du caillou. Sur la photo 3D, le caillou a volontairement été positionné vertical pour une meilleure vision.

Nous avons trouvé également dans ce petit secteur une trace de griffes d'ours sur un siège du bateau déposé sur le chemin. Emplacement GPS du secteur : 49°33'37.3"N 123°57'13.9"W.



Litière : jeudi 27, nous partons vers le lac Ambrose, réserve écologique, près de Earl's Cove, à 25 km au nord-nord-ouest du camping. Nous suivons à pied une piste carrossable. Au bout de deux cent mètres, après un chemin montant sur la gauche, un espace dégagé herbeux apparaît en bord de ligne à haute tension, au bout duquel nous trouvons un lit de roseau de 4 mètres de long sur 1,50 m en moyenne de large et 15 cm d'épaisseur. Parmi les roseaux, quelques morceaux de bois plats. Le lit semble inoccupé depuis longtemps : quelques tiges de ronces ont poussé dessus.

Pistes animales dans les ronces : derrière le lit, un champ de ronces épais. Dedans, des pistes creusées, dont le sol se révèle aplati. Celle de gauche rejoint le petit chemin montant vers la ligne à haute tension, on y trouve des morceaux de bois plats qui pourraient servir à se déplacer sans se piquer les pieds, et une bûche, ayant pu servir à creuser ces chemins dans les ronces.

Objets : dans celle de droite, on trouve :

- un sur-pantalon étanche de pêcheur
- un sac plastique noué contenant des canettes vides à jeter (tri sélectif)
- un flacon de produit désinfectant pour les mains, pas entièrement vide :

Des objets certainement oubliés au bord de l'eau et ayant été ramenés là.

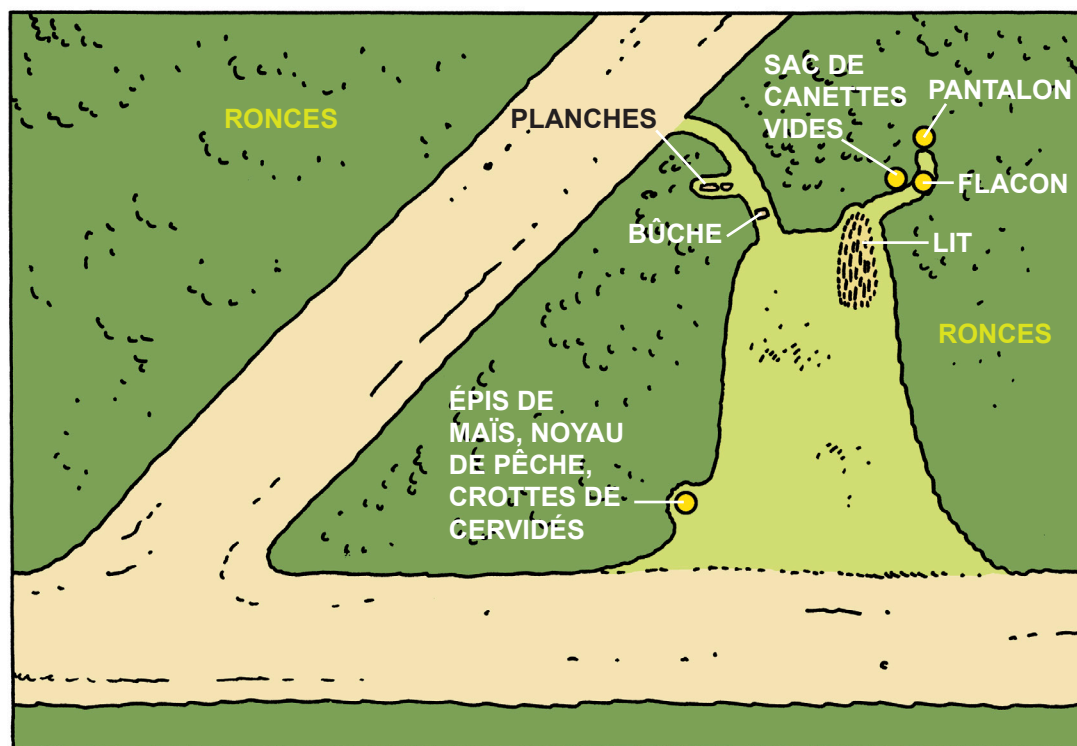
Épis de maïs : au sommet de la "tête" du lit, un épi de maïs rongé (récupéré). Sur la gauche de l'espace, dans les taillis, d'autres épis de maïs rongés ainsi qu'un noyau de pêche, et des crottes de cervidés.

Affût ? l'emplacement de cette litière et les traces de cervidés (wapitis) trouvées alentour (une biche de cerf à queue blanche vue dans le secteur) font penser que ce lit pourrait servir d'affût couché pour chasser les cervidés provenant de la ligne à haute tension et empruntant ces pistes animales.





Les trois objets découverts cachés dans les ronces : un sur-pantalon étanche de pêcheur (en bon état), un sac plastique noué contenant des canettes vides à jeter (tri sélectif), un flacon de produit désinfectant pour les mains, pas entièrement vide.

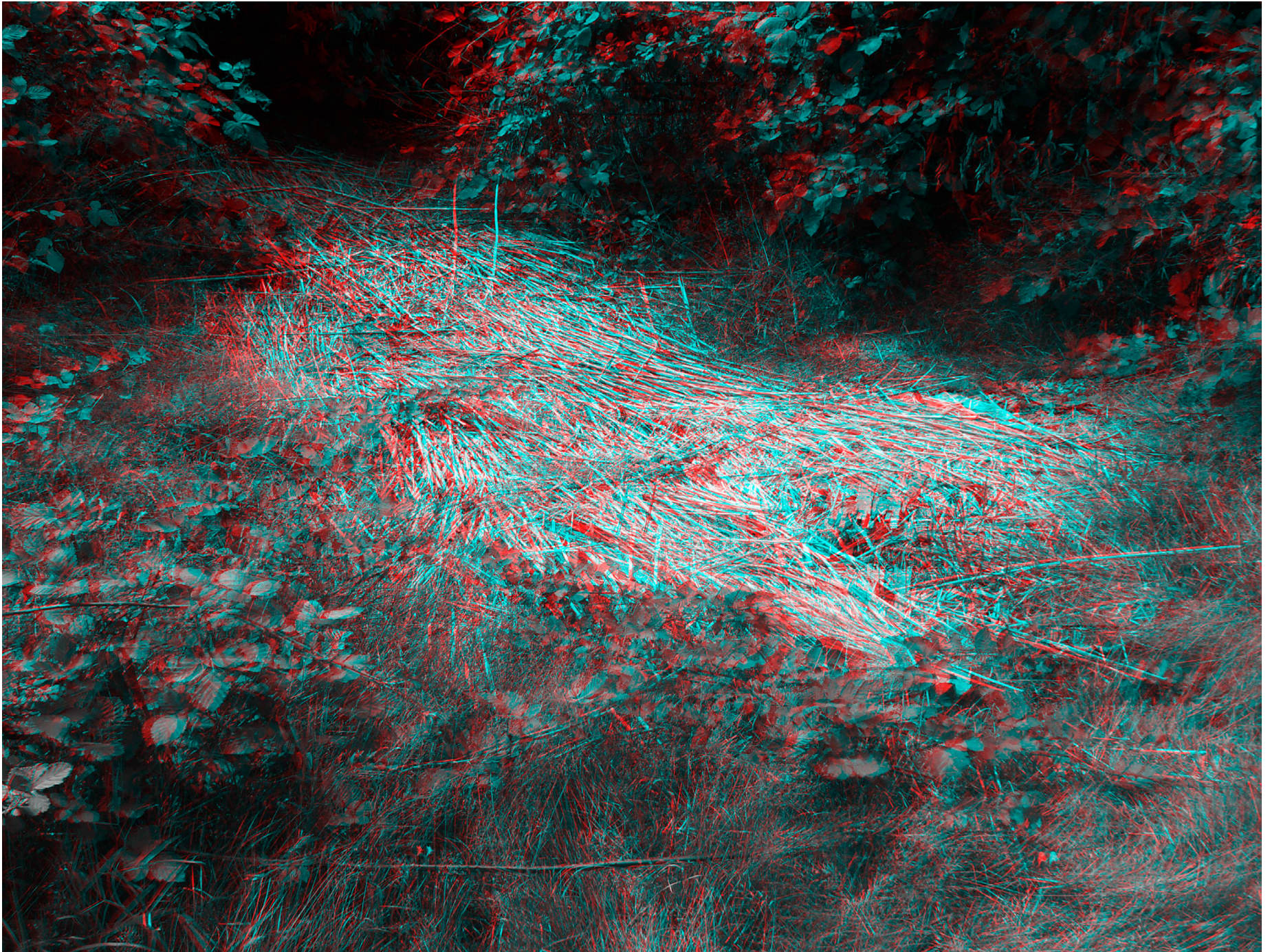


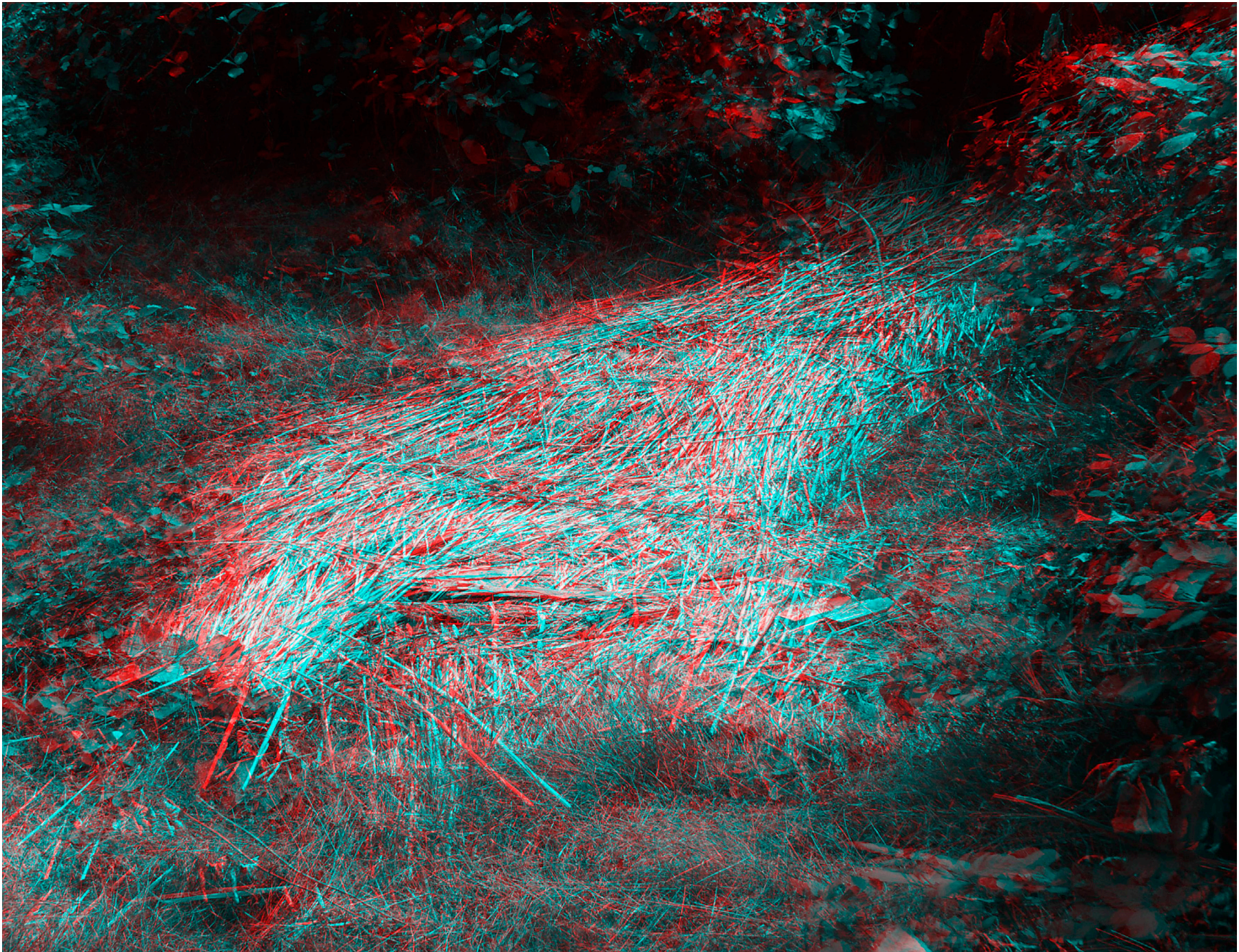
L'emplacement de ce lit, proche d'une piste carrossable et donc trop visible, exclut qu'il puisse servir de couche pour passer la nuit (ou le jour si le primate dort le jour). L'hypothèse de la couche servant d'affût reste la plus logique. En effet, chacun a pu le constater : la plupart des animaux perdent leur méfiance vis-à-vis de l'homme lorsqu'il est en position couchée. L'homme (et peut-être le bigfoot), sont vraisemblablement identifiés par la faune par leur position verticale. Les crottes, grandes et petites, correspondant à celles de wapitis et de cerfs plus petits (cerf mulot et cerf à queue blanche), trouvées aux alentours indiquent que des cervidés circulent dans ce lieu. Les deux pistes animales creusées dans les ronces étaient plus aplaties et larges que d'autres observées plus loin. Il semble qu'elles aient été creusées à l'aide de la bûche trouvée dedans. Les planches plates trouvées également dedans pourraient servir à éviter à des pieds nus de se piquer sur les ronces. Le lit de roseaux, posé sur un sol parcouru par des branches de ronces peut permettre à un individu couché de s'isoler à la fois des ronces et du froid. Les roseaux, arrachés et non coupés au couteau, proviennent de loin. Le marécage le plus proche situé sur la ligne à haute tension n'en contenait pas. Il proviennent plus vraisemblablement du lac le plus proche, le lac Ruby, à 700 m

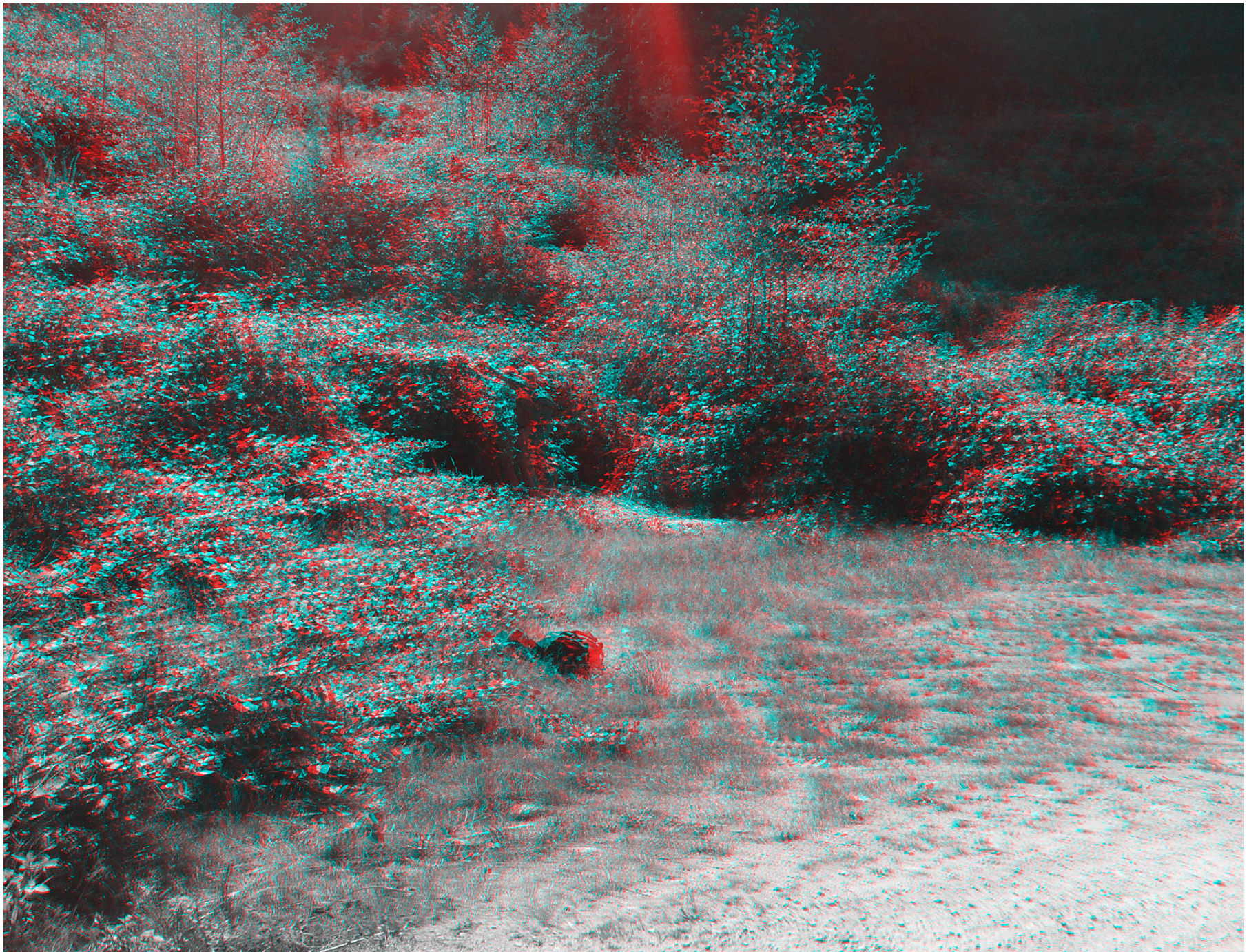
à vol d'oiseau. L'emplacement du lit, à deux mètres de la piste creusée rejoignant le chemin qui traverse la ligne à haute tension, permet à un prédateur d'attaquer à courte distance, par bond ou lancer de pierre, le gibier visé. Un chasseur humain, qui tire à plus grande distance, aurait logiquement réalisé son affût en se plaçant dans la forêt juste en face, et non en position couchée, peu adaptée pour le tir au fusil. De plus un chasseur humain désirant se coucher utiliserait un matelas de mousse plus facilement transportable qu'un épais amoncellement de roseaux. On peut aussi faire l'hypothèse que les planches situées sur le tronçon de gauche permettent également un affût en bord de passage d'animal. La bûche peut également être placée en sortie de piste pour ralentir le cervidé au moment où il débouche sur la clairière.

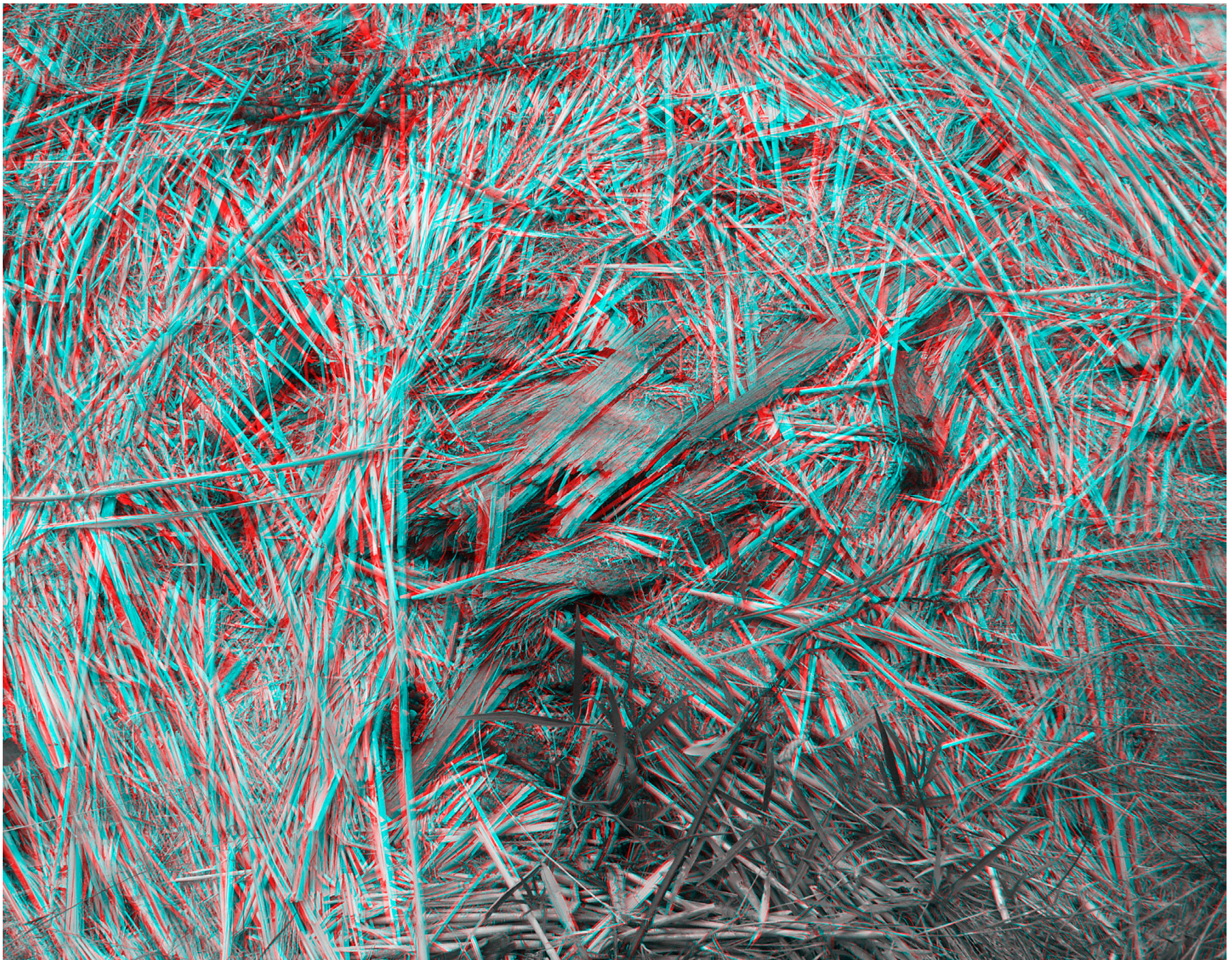


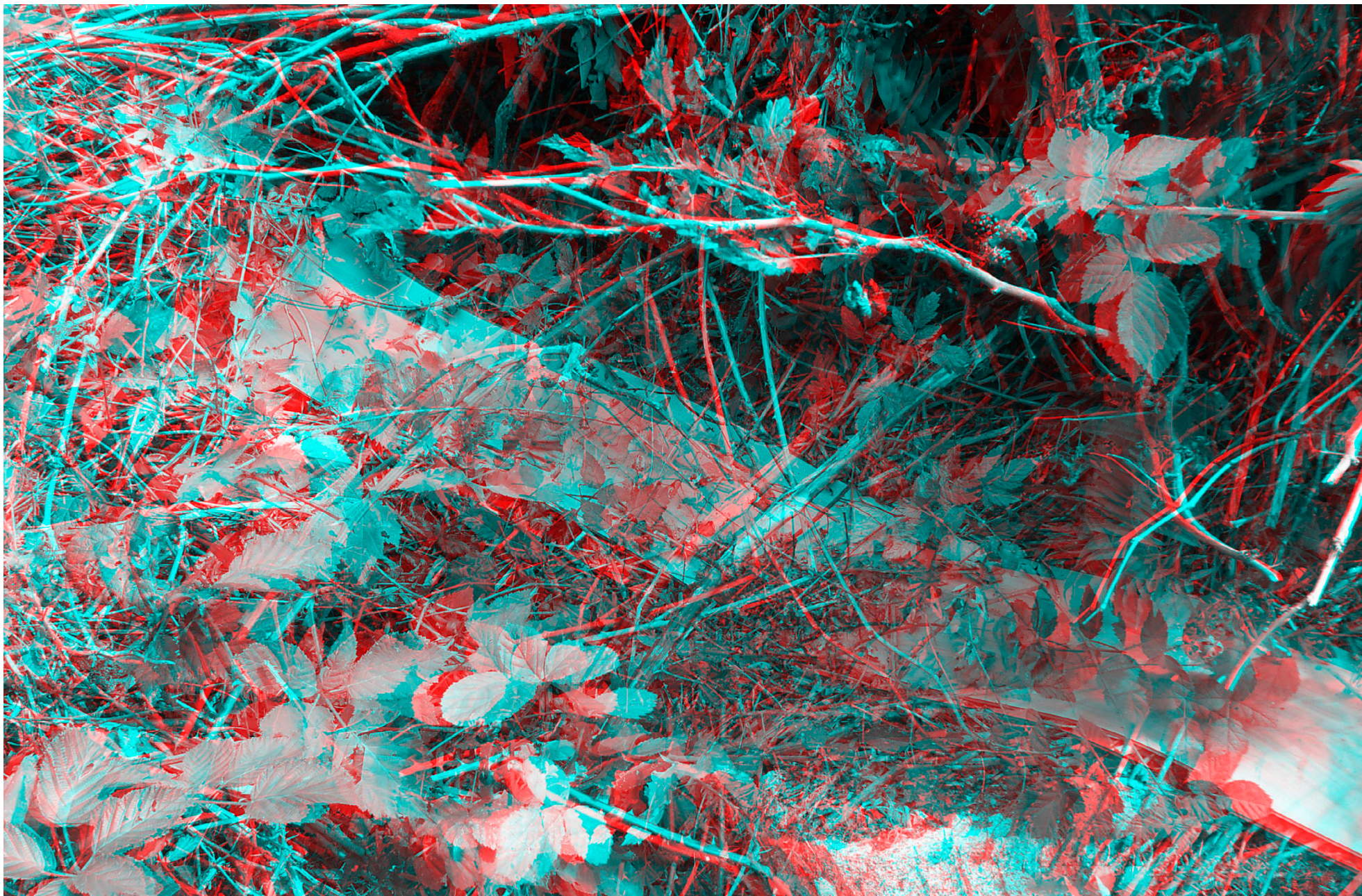
Image Google Earth. GPS du lit : 49°44'47.51"N 124° 0'48.66"W

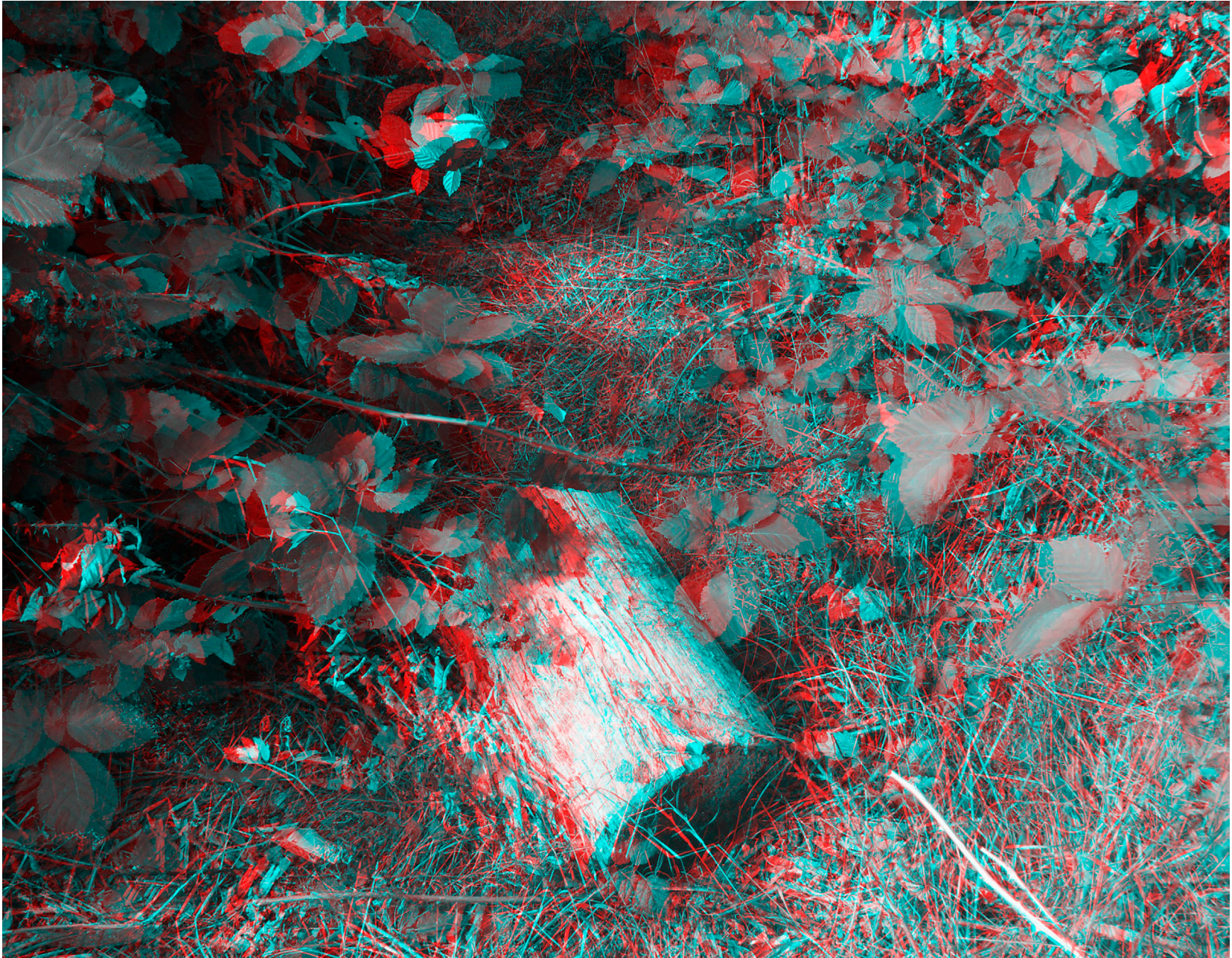


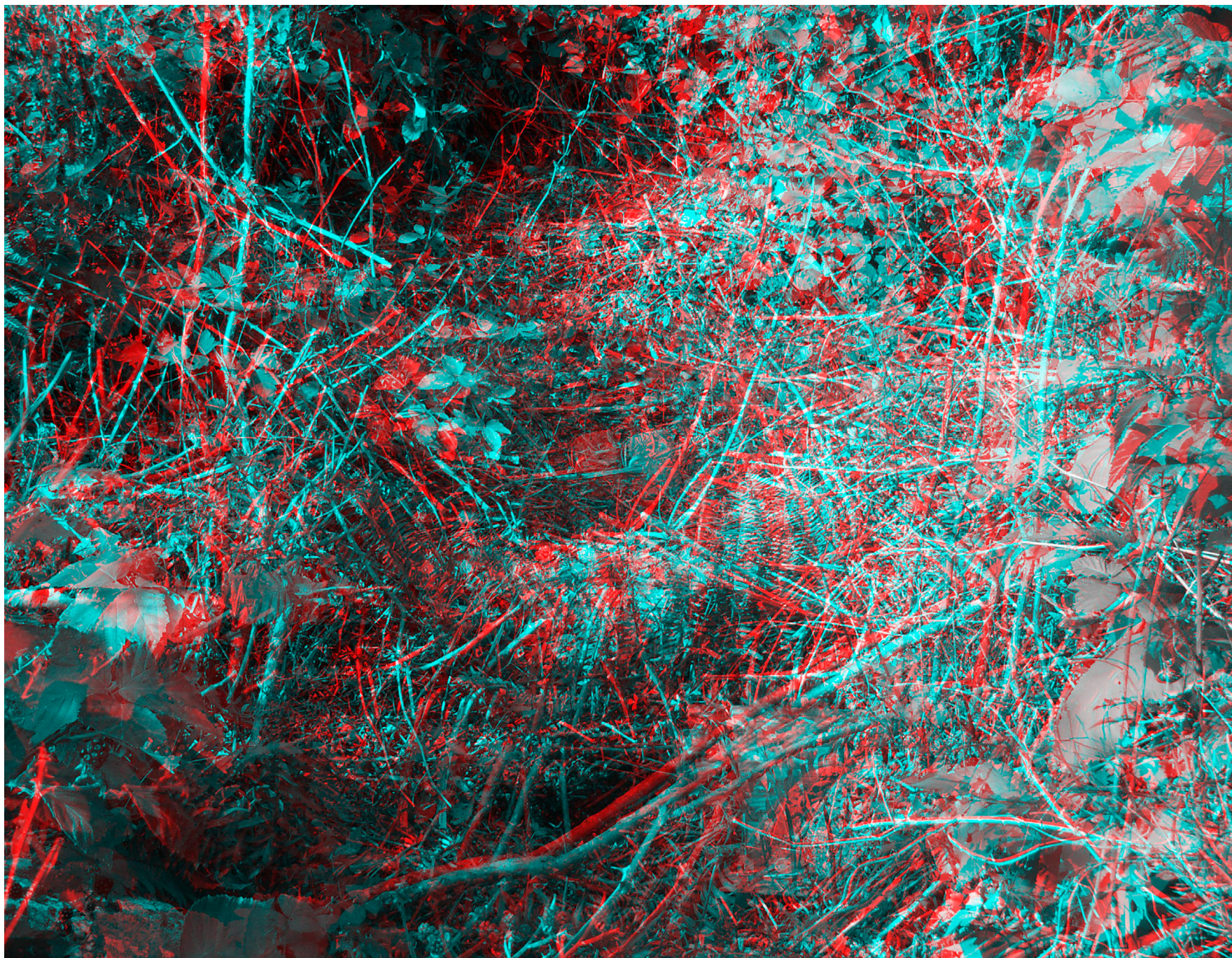












Une des pistes creusées dans les ronces.



2015. L'épis de maïs à la tête du lit.



2014, lac Christine, amas de branches de sapin d'un côté du tronc.

Ce lit, et l'hypothèse qu'il pourrait servir de couche pour un affût à cervidés, peut être rapproché de la découverte en 2014 au bord du lac Christine (État de Washington, pas loin du Mont Rainier) d'un amas de branches de sapin (sciées mais aussi arrachées) disposé derrière un tronc couché en bord de lac, avec de l'autre côté du tronc des feuilles de sorbier déposées au sol. Les feuilles de sorbier faisant partie du régime alimentaire du cerf mulot, et les branches de sapins arrachées étant suspectes, on peut penser que cet amas pouvait servir de couche pour un bigfoot caché derrière le tronc, la résine de sapin camouflant son odeur, près à sauter sur les cerfs qui, déjà attirés par l'eau en bord de lac, viendraient manger les feuilles de sorbier.



2014, lac Christine, dépôt de sorbier de l'autre côté du tronc.

Vers Ambrose lake : deux vagues empreintes de pied (à deux endroits éloignés) nous ont interpellé sur le chemin vers cette petite réserve écologique. Nous avons pu y observer au loin sur l'eau un plongeon imbrin (common loon), oiseau qui existe aussi en Europe du nord et que l'on trouve sur la pièce canadienne de un dollar.



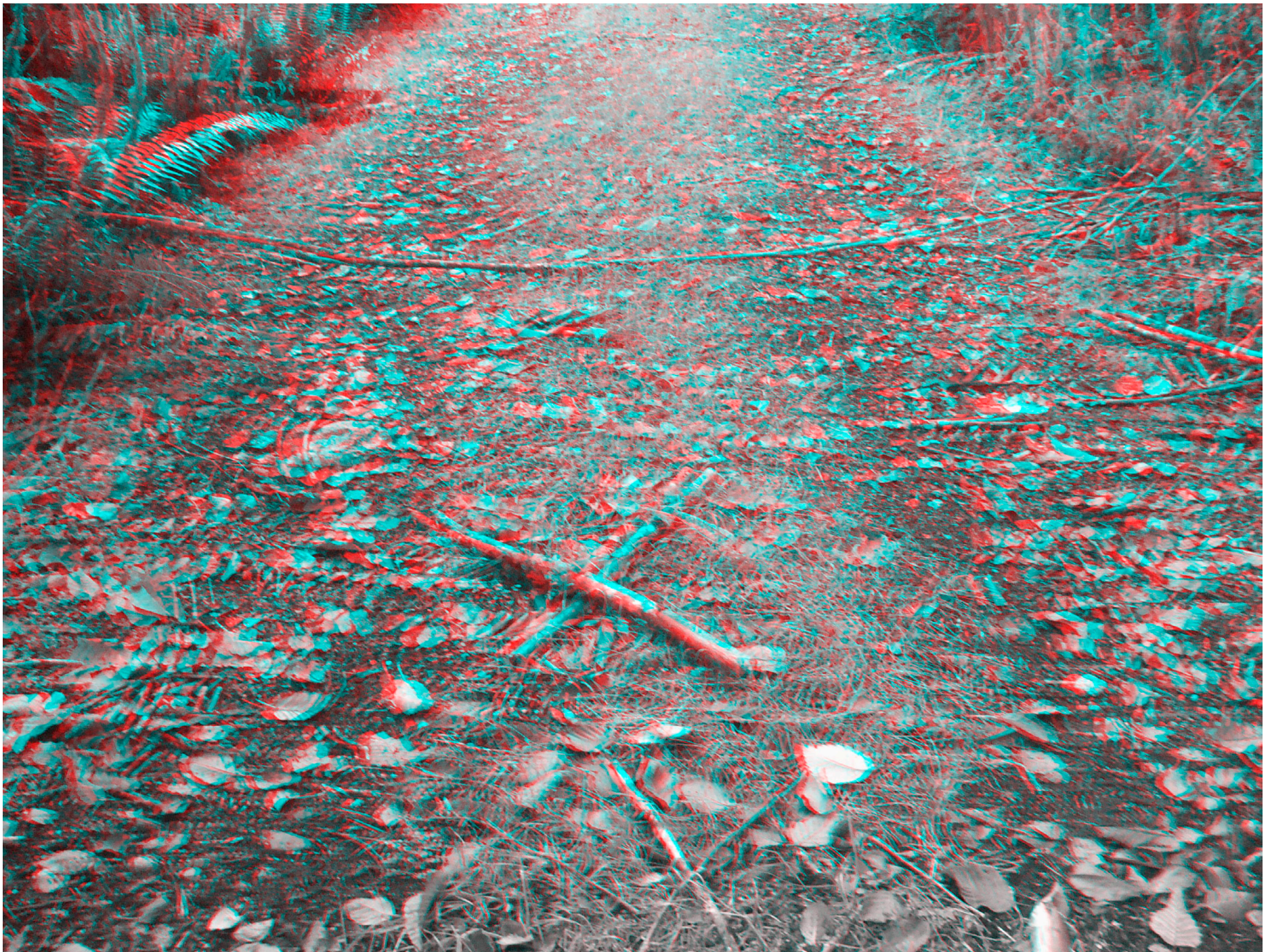


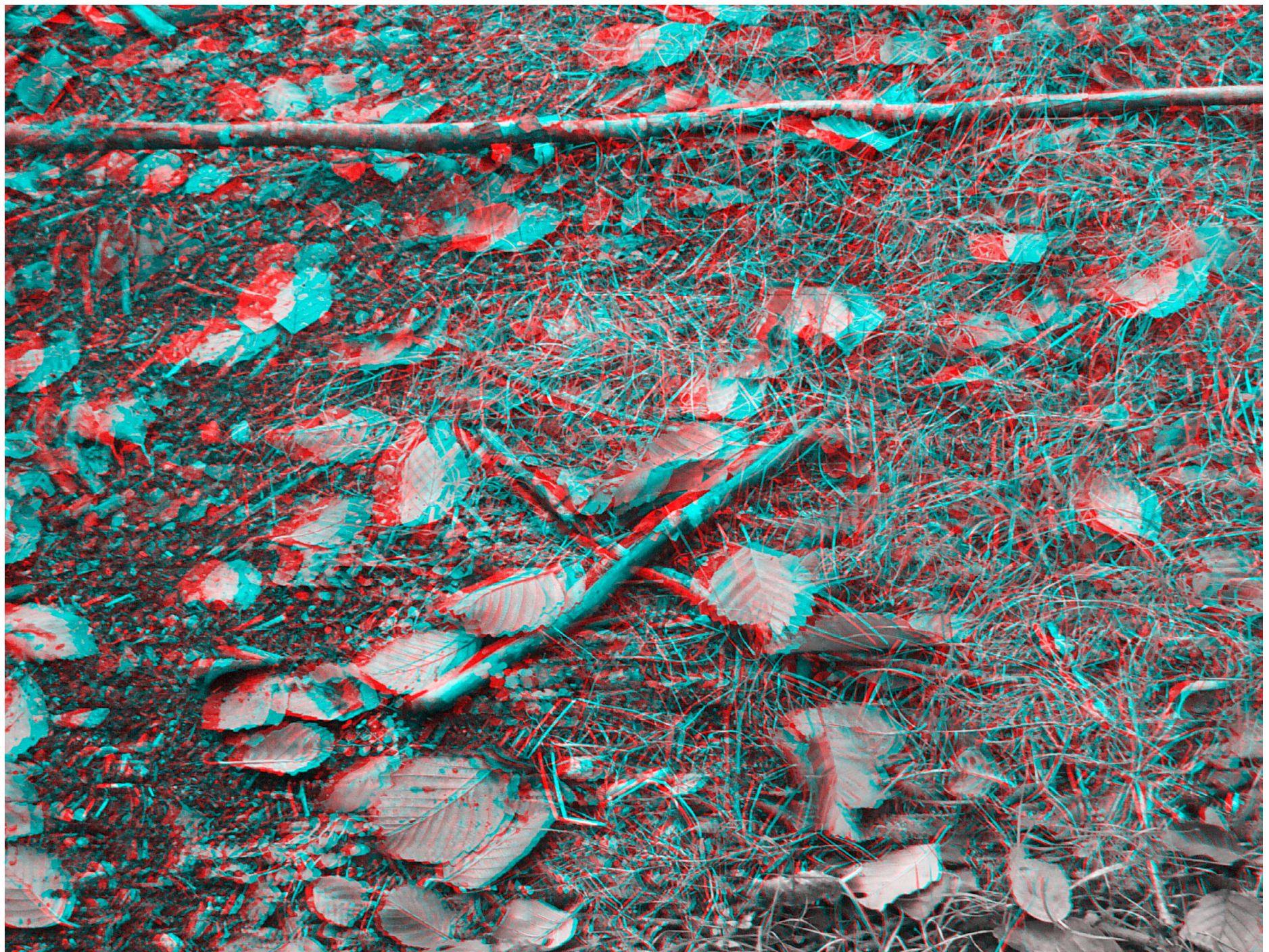
Piste des lacs North, Waugh et Brown : nous avons suivi le vendredi 28 septembre la piste qui longe le sud de ces trois lacs. Elle est nommée North lake FSR 8058.01. Une piste intéressante pour ses nombreuses structures, dont on peut voir ci-après des photos 2D et 3D, les 3D étant les plus explicites.

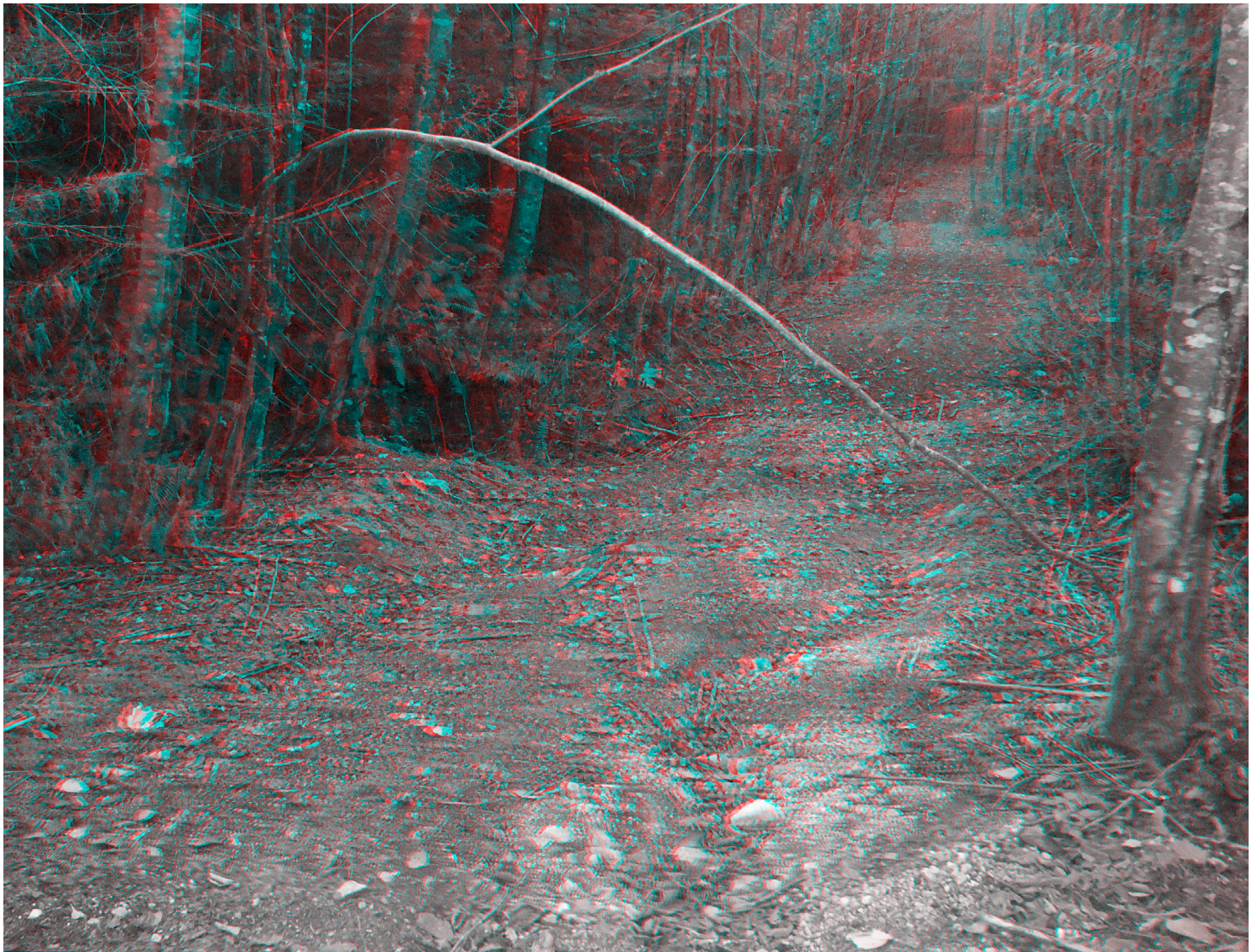
«Ouh!...» : à notre retour sur ce même chemin, nous avons entendu un cri sur notre droite provenant de la forêt : un «ouh» plat d'une à deux secondes.

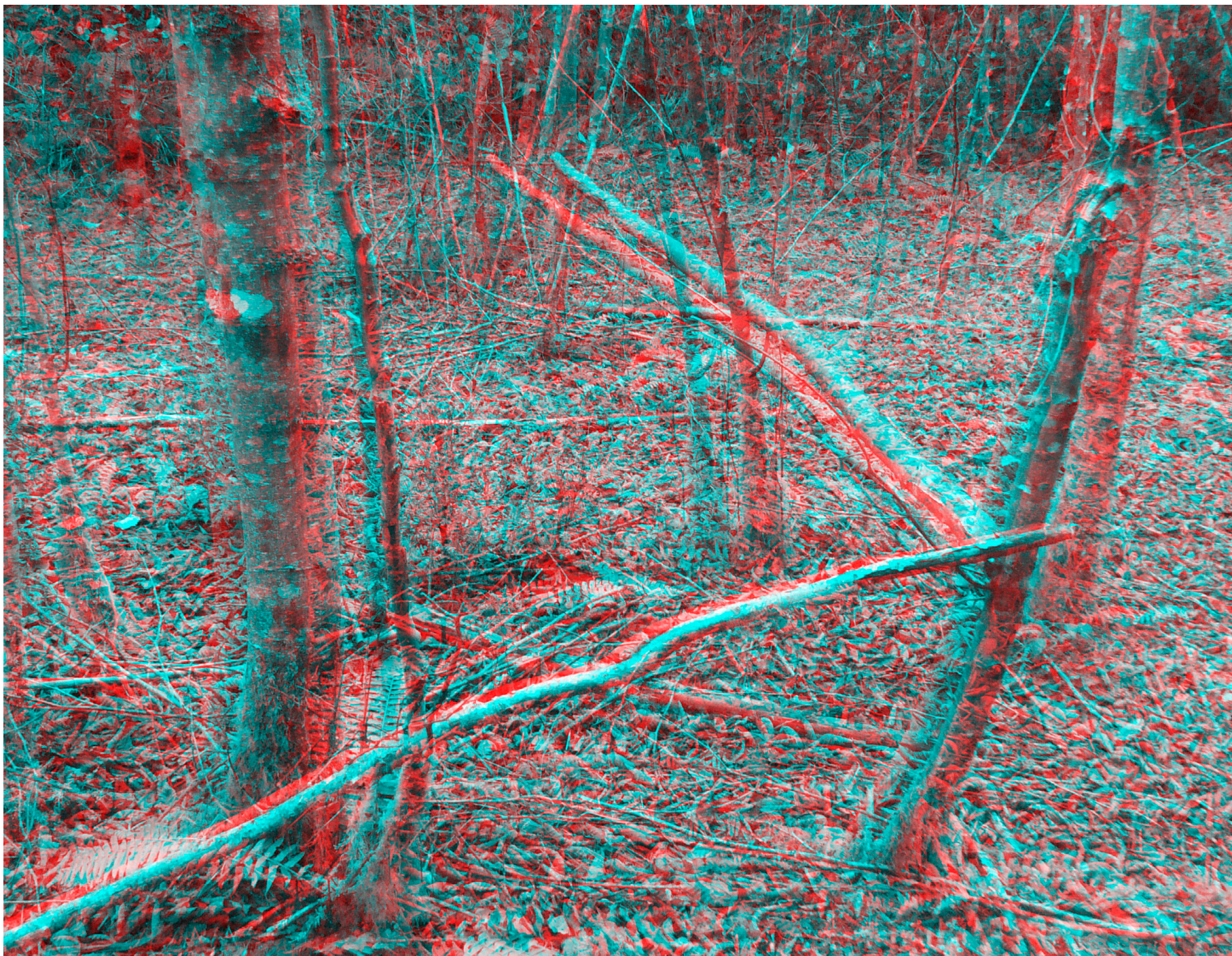


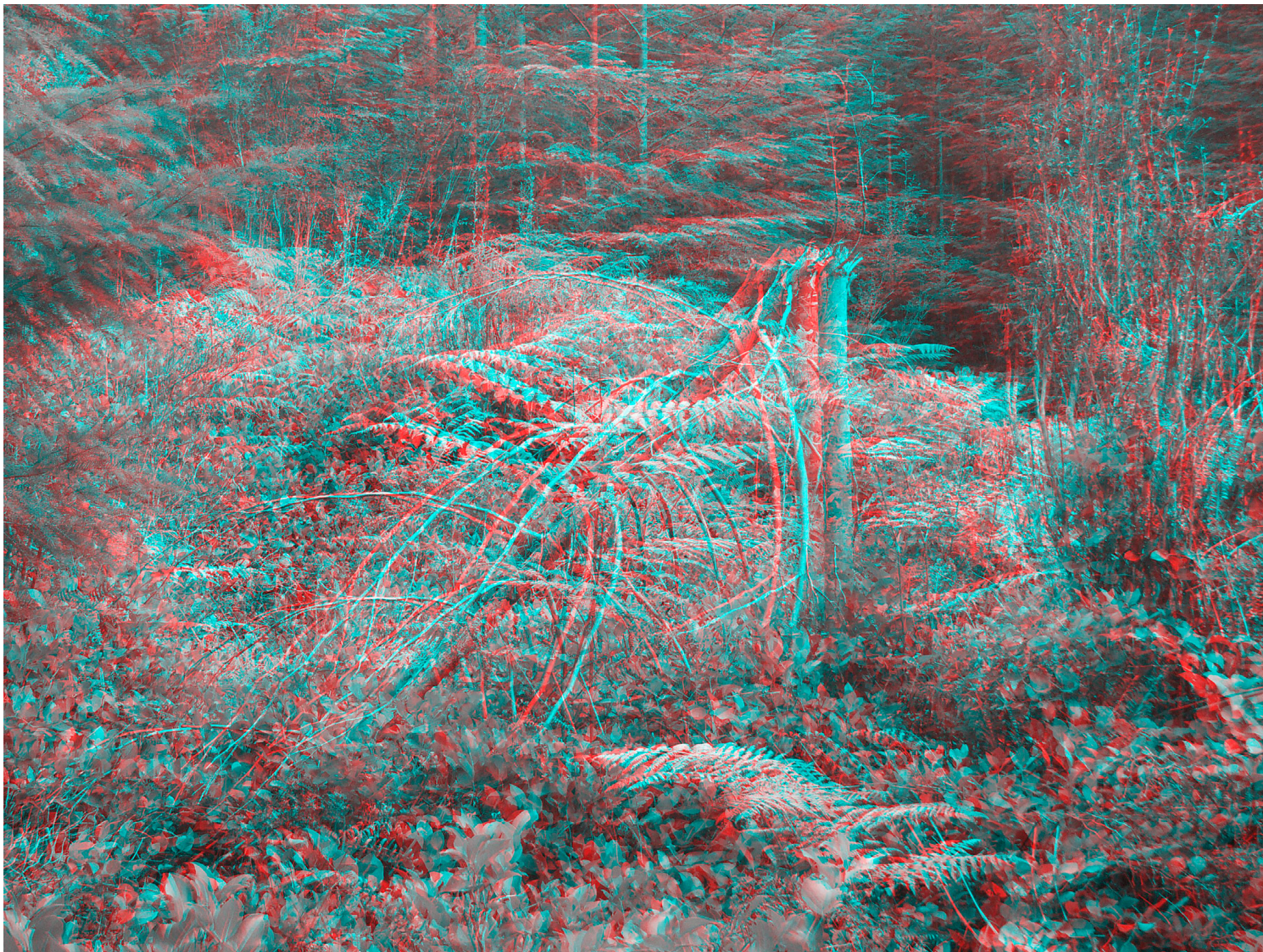




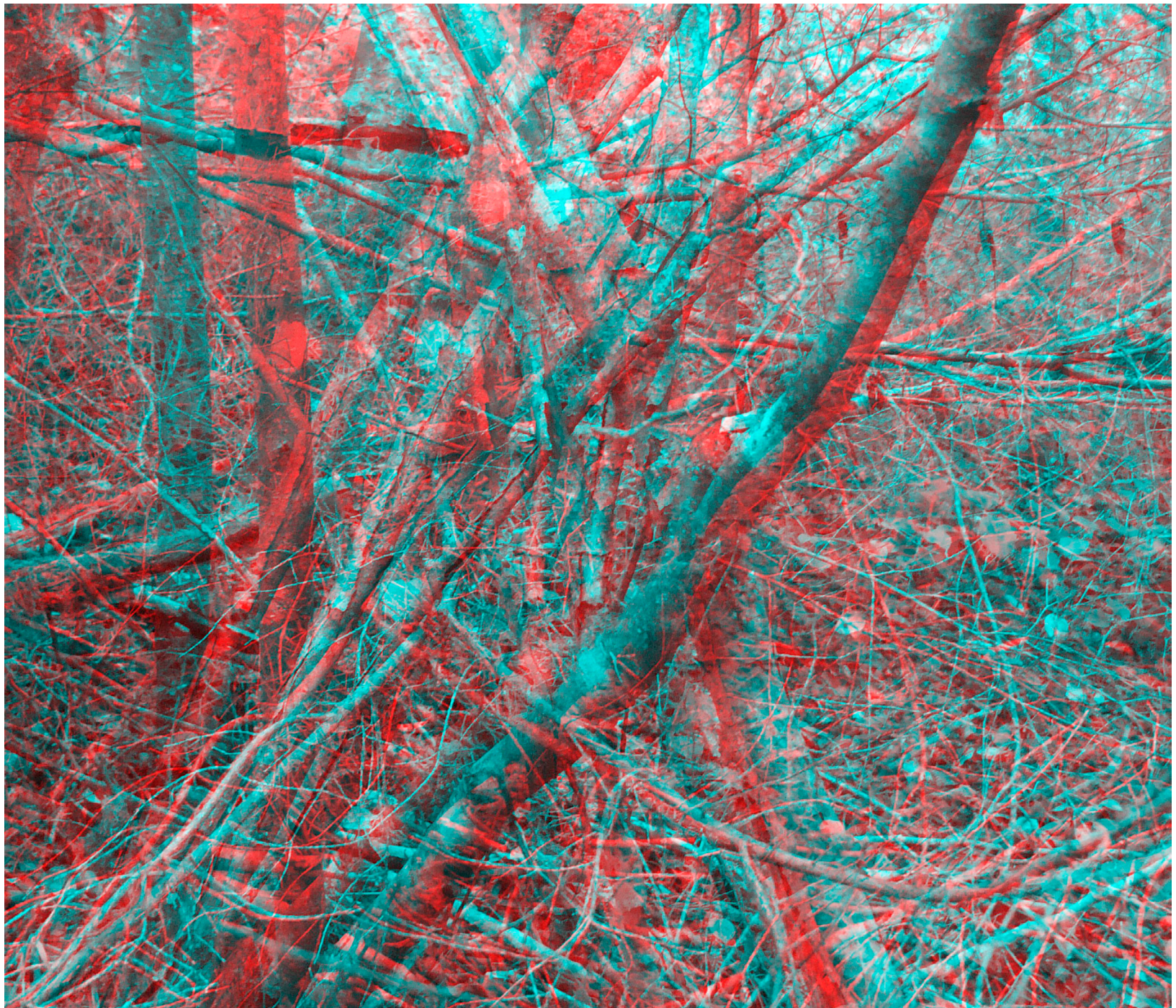


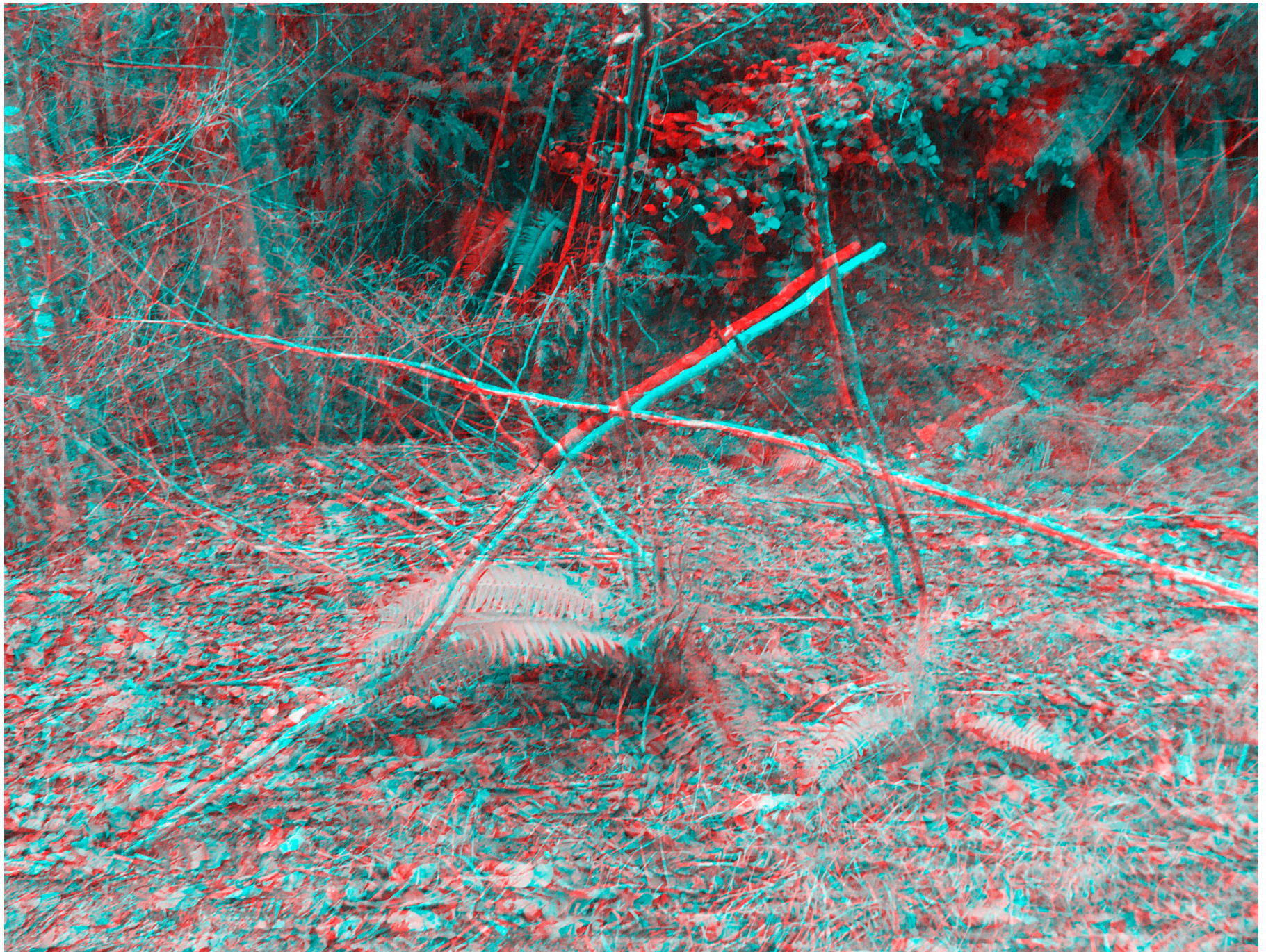


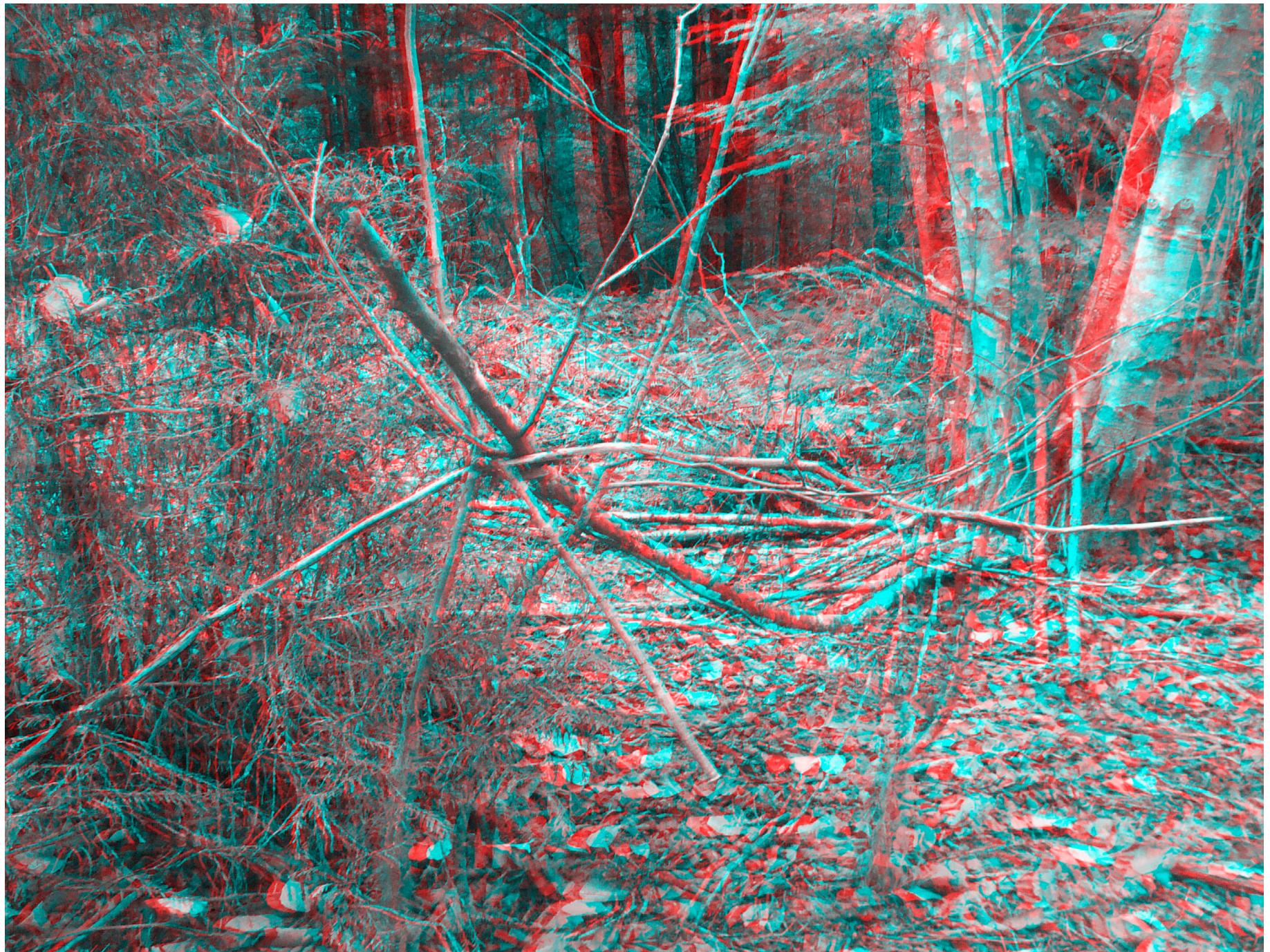


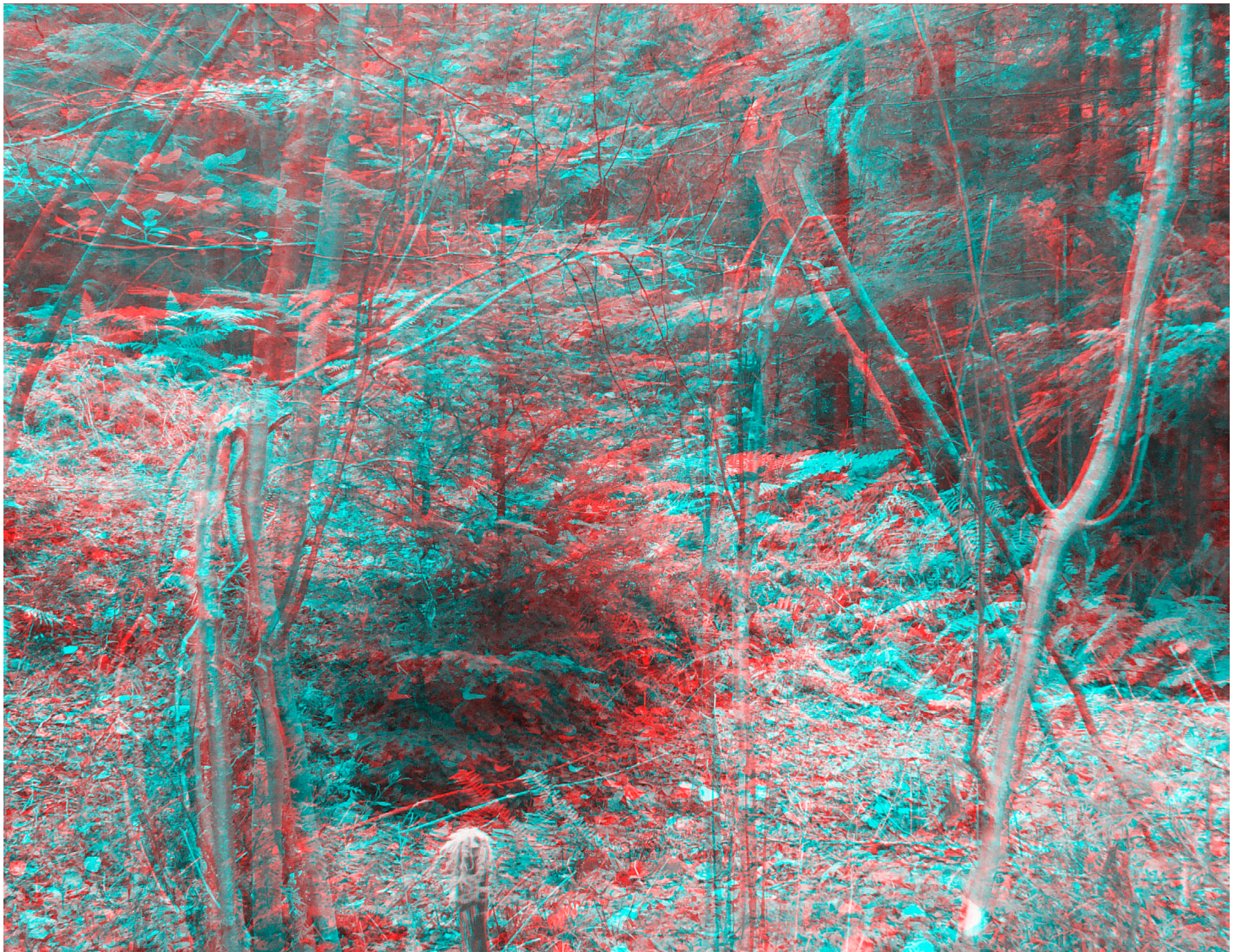


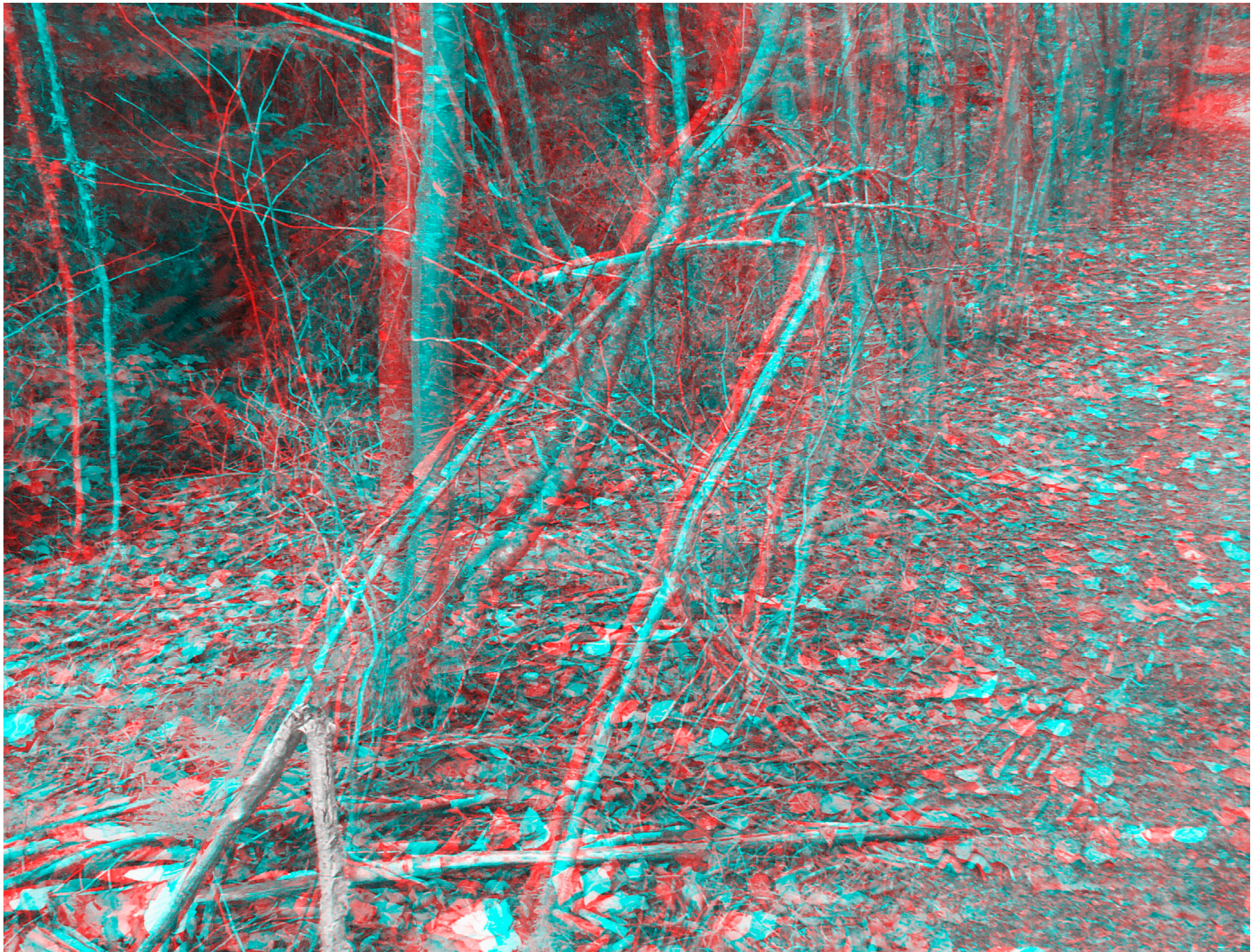


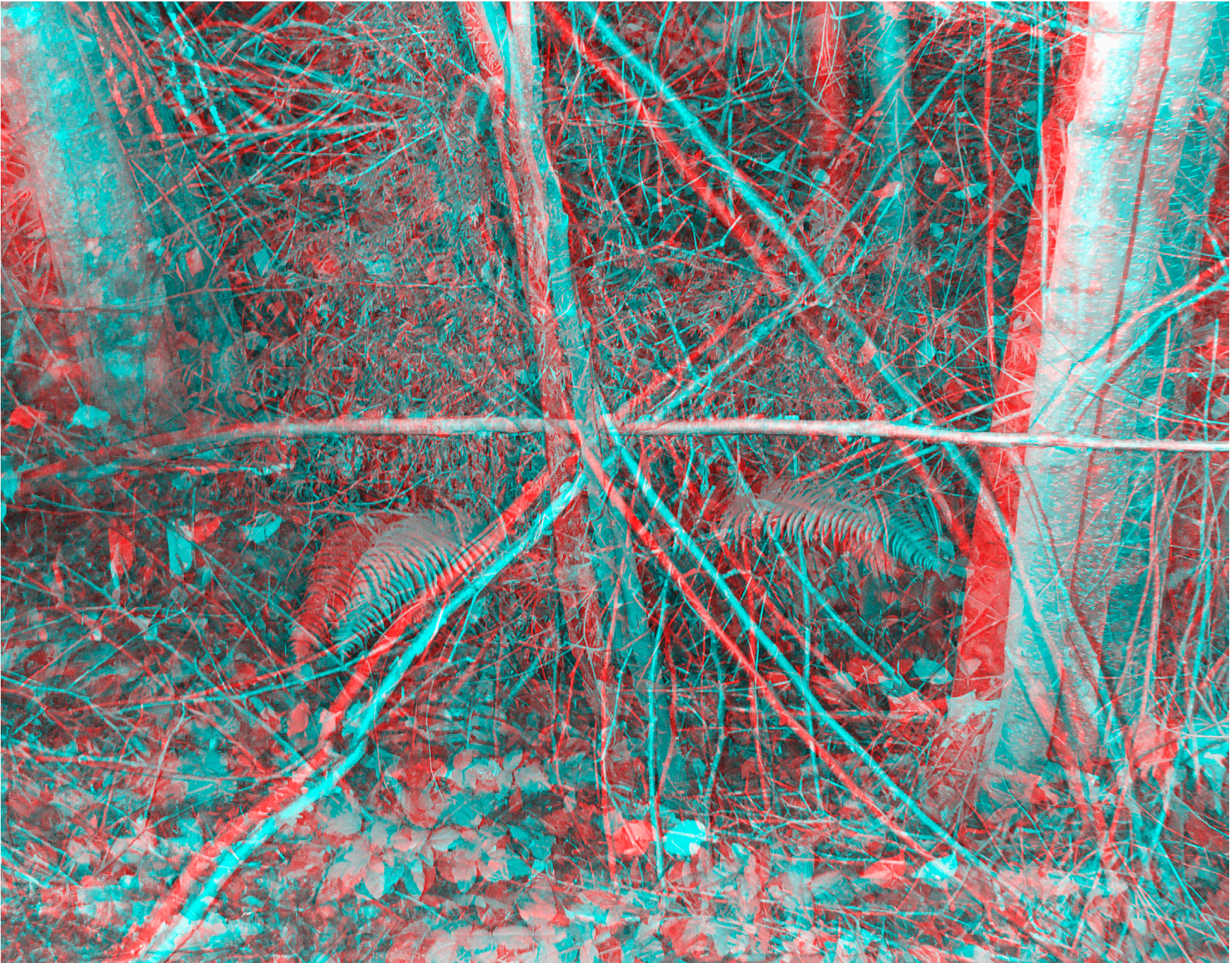












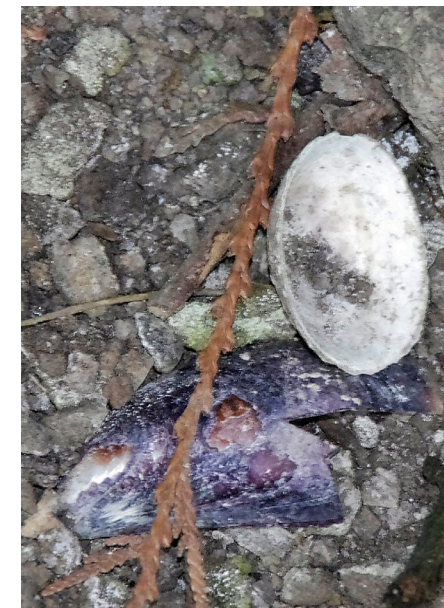


Philippe et Joshua



Joshua et Léon

L'abri sous roche : mardi 1er septembre, nous partons vers Secret Cove, près de la côte pas loin du camping, vers une zone où un ami de Robert a entendu des bruits inexplicables. Après une traversée difficile dans la forêt sous une pluie éparse, nous tombons sur un abri sous roche suffisamment incliné et enfoncé pour offrir un espace contre la pluie. Nous y trouvons quelques coquillages entiers dont une moule, de très nombreux débris de coquillages cassés, un morceau d'ardoise ainsi que deux pierres tranchantes ayant pu servir d'outils. L'absence d'ardoise dans le secteur montre qu'il a été transporté. Les coquillages brisés l'ont sans doute été avec des pierres. La plage la plus proche est à 100 mètres à vol d'oiseau.



Une palourde retournée et une moule ou mussel.



Littleneck clam ou palourde du pacifique (*Protothaca staminea*), comestible.



A gauche : cockle ou coque, *Clinocardium nuttallii*, comestible. A droite : peut-être une butter clam, ou palourde jaune, *Saxidomus gigantea*, comestible.

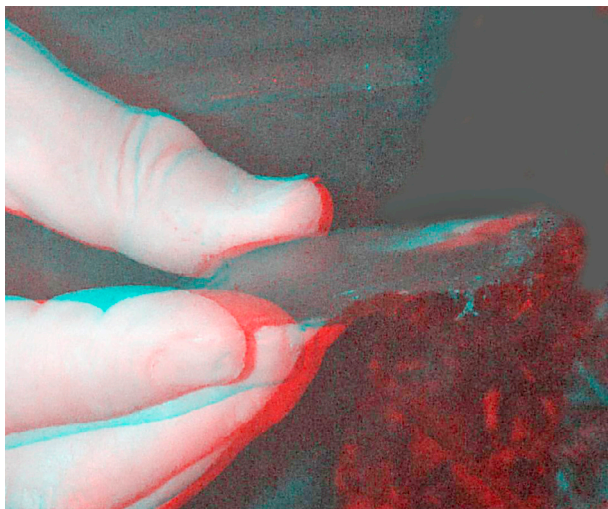


Un coquillage entier posé sur une pierre, et de nombreux débris de coquillages au sol.

L'ardoise

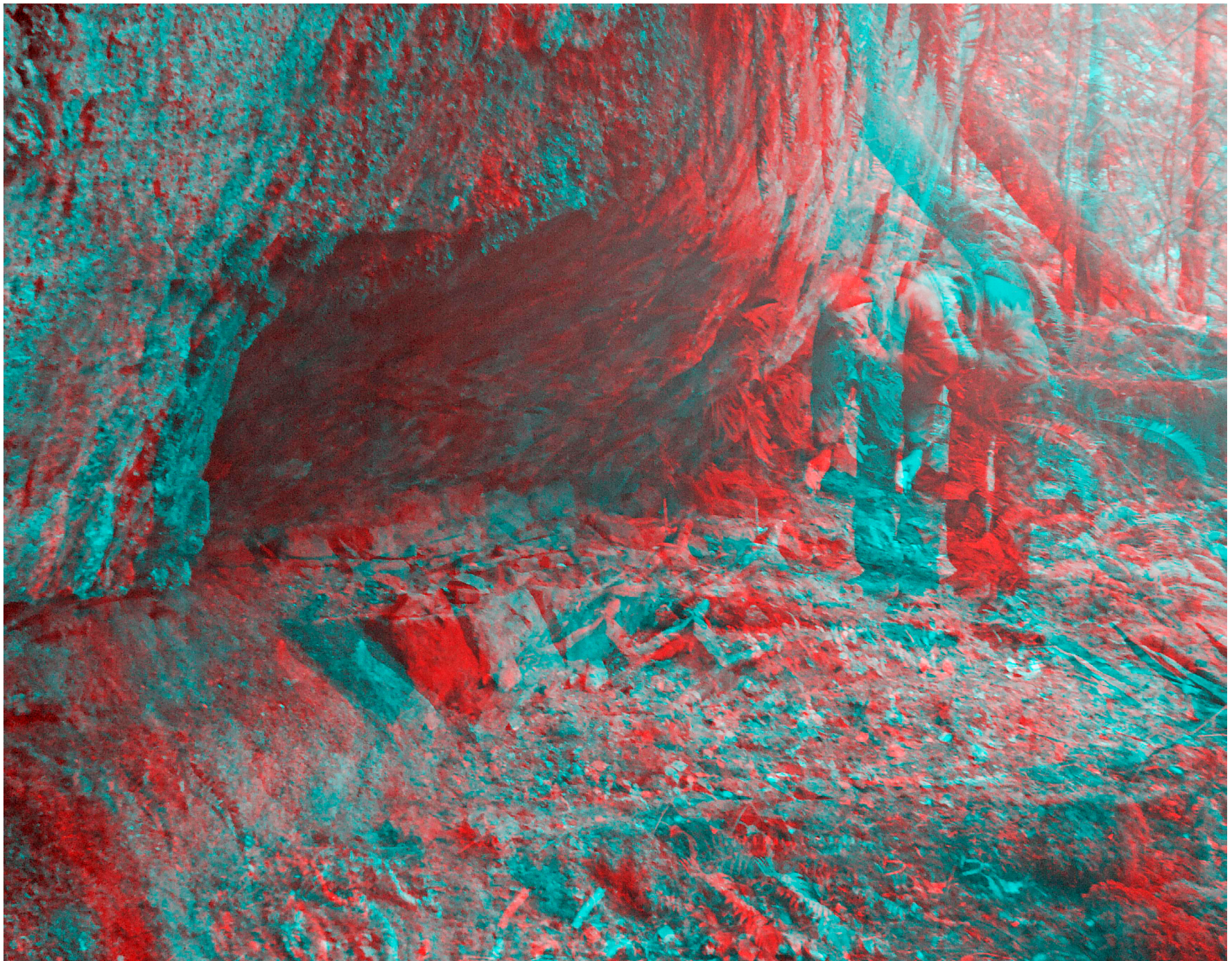


Les deux pierres tranchantes



Coordonnées GPS de l'abri sous roche :
49°31'49.6"N 123°57'06.7"W



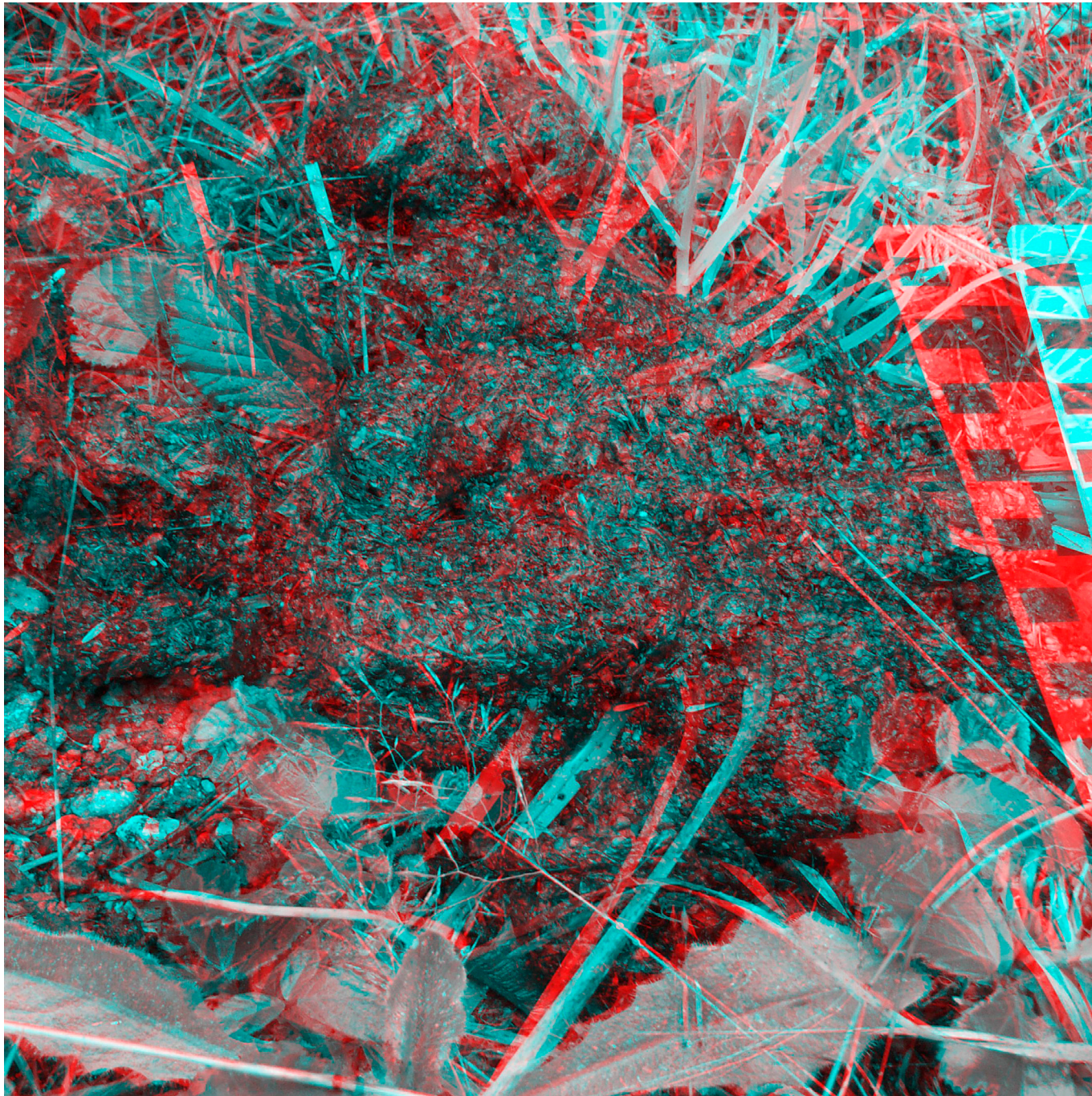


L'excrément : en regagnant la voiture après l'examen de l'abri sous roche, nous remarquons un excrément de forte taille en bord de l'impasse où nous nous étions garés, au bout de la Riley road. Il ressemble à une crotte d'ours noir, mais les dimensions dépassent de loin celles des crottes d'ours noir précédemment rencontrées au fil de ces années : 27 x 23 cm sur 5 à 6 cm de hauteur pour un diamètre de 4 cm. Elle est remplie de graines indiquant une forte consommation de baies. Nous pensons au grizzly, ours brun de taille beaucoup plus imposante que l'ours noir. Mais Robert et son fils Joshua nous affirment que les grizzlys ne descendent jamais aussi bas près des maisons. Nous ignorons à quoi peut ressembler un excrément de sasquatch, mais il est probable que sa taille se rapproche de celui-ci. Le sasquatch, comme l'ours, est censé consommer des baies, à en croire un certain nombre de témoignages. Un échantillon de l'excrément a été remis à Robert, au cas où nous trouverions un laboratoire susceptible de l'analyser.

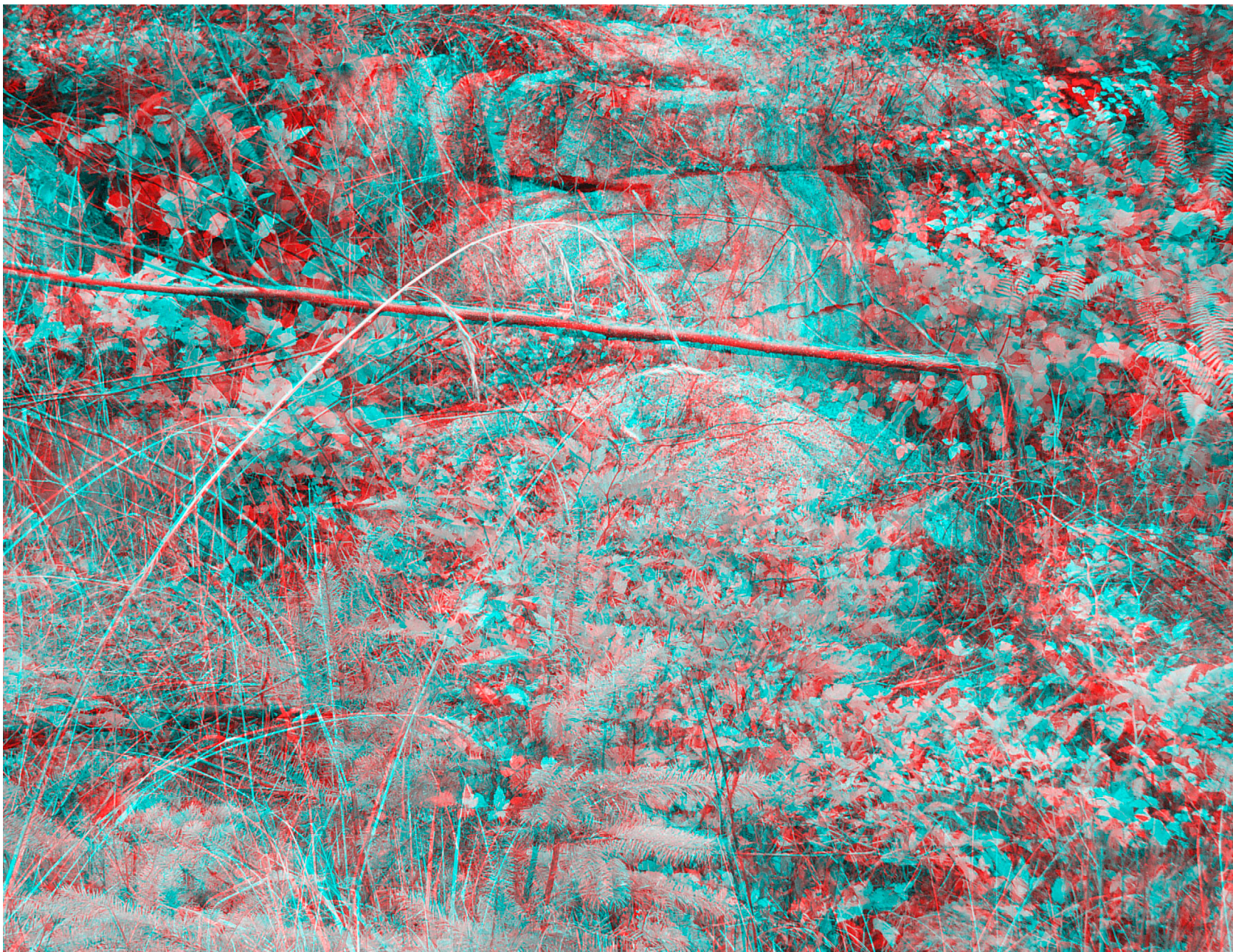


L'excrément est proche de buissons de ronces.





Au bout de l'impasse, cet arbuste brisé.



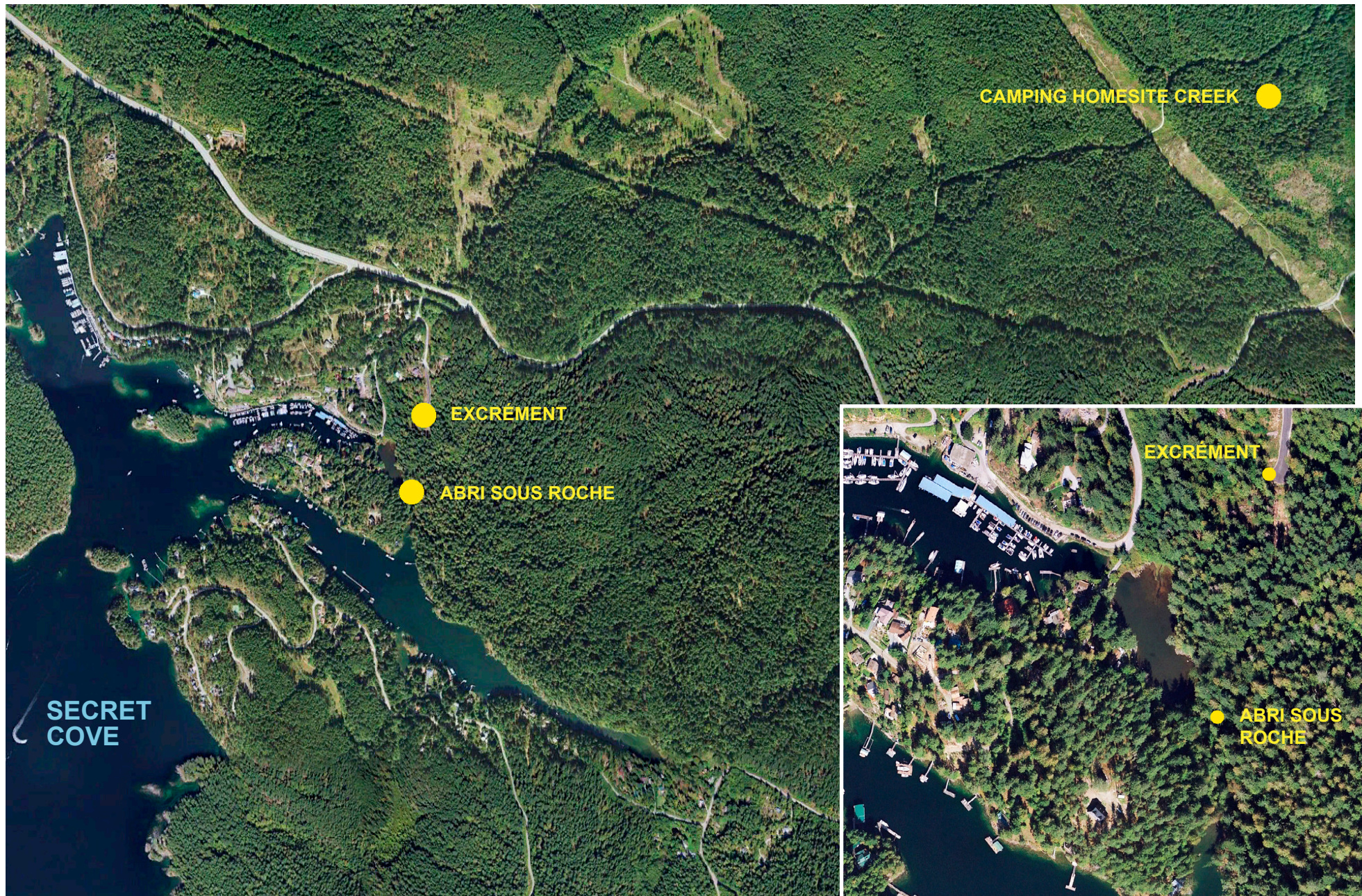
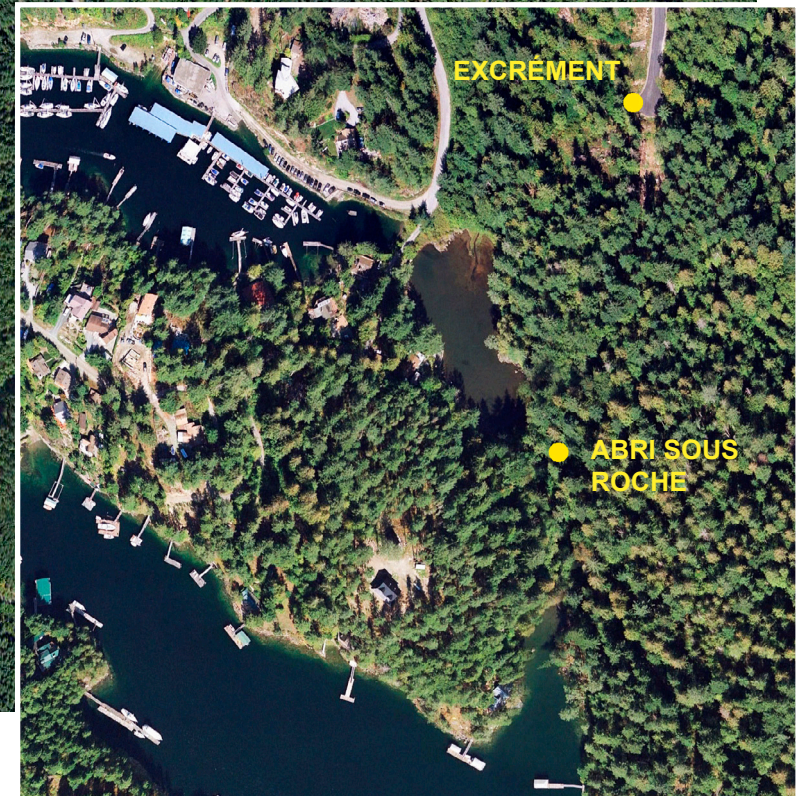
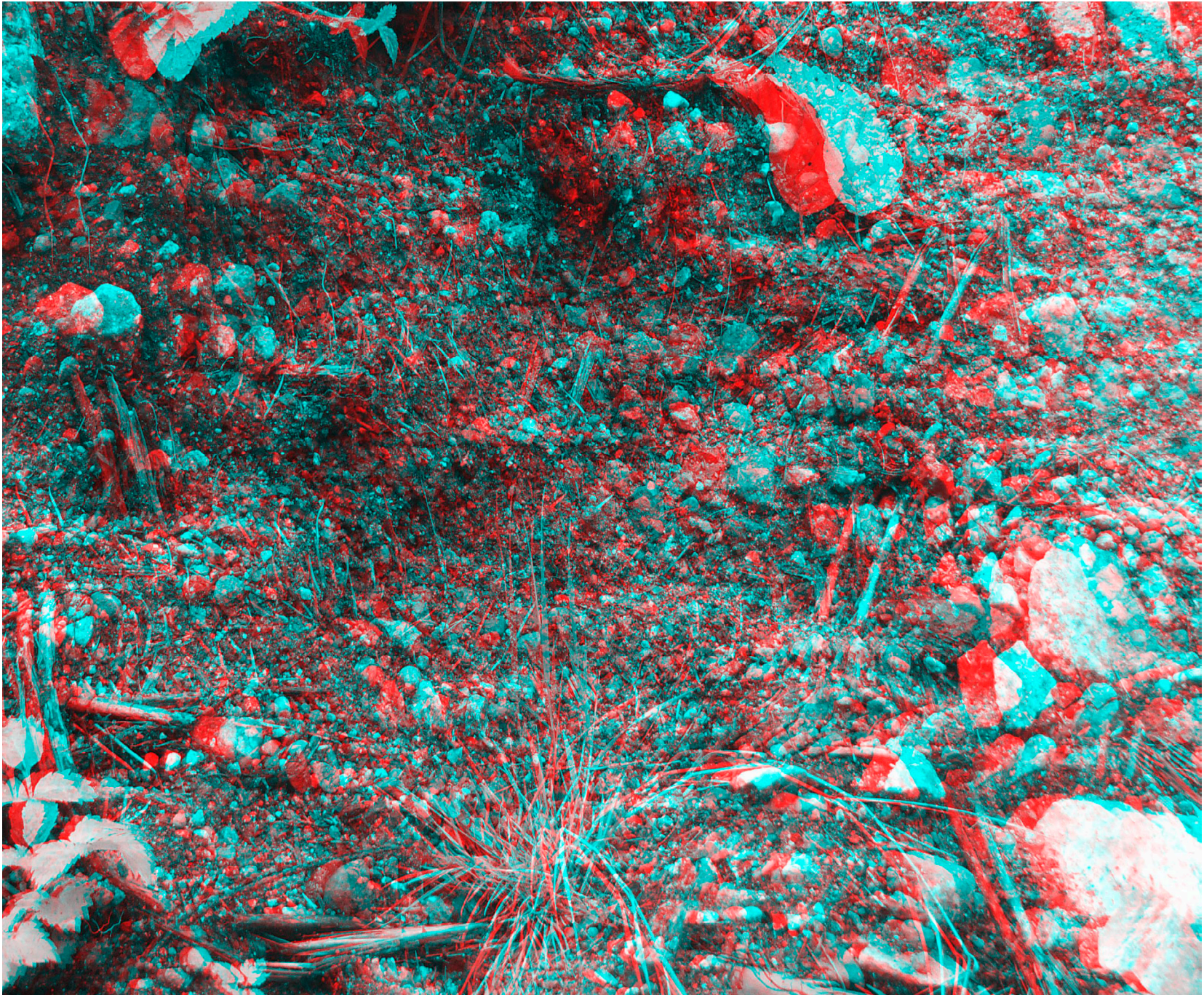


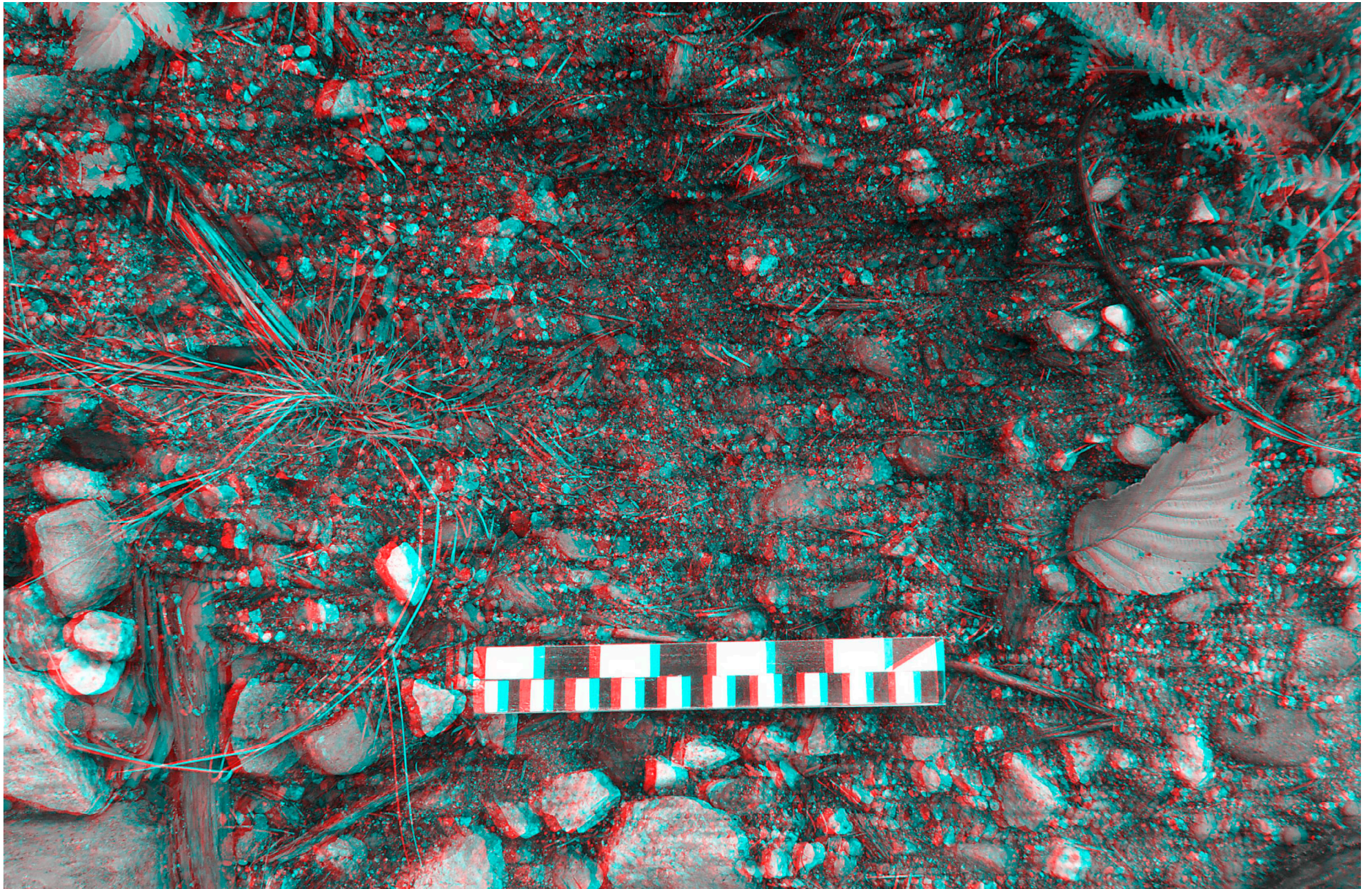
Image satellite Google Earth



Une empreinte dans le sable : sur les conseils de Robert, nous avons exploré ce dimanche 30 août une zone de la partie se situant à l'est du fjord de Sechelt (Sechelt inlet). Nous avons suivi une route nommée Dusty road (la route poussiéreuse), puis un chemin longeant une rivière. Au point GPS 49°29'45.3"N 123°41'07.3"W, alors que nous longions une partie déboisée sur notre gauche, nous vîmes ce qui ressemble à une empreinte de pied montant dans le sable vers la clairière. Seul le cinquième orteil n'est pas visible. Le talon n'est pas visible, ce qui est normal pour un pied en position de montée. La largeur du pied pourrait avoisiner les 19 cm, en tenant compte du cinquième orteil non visible.









Ordures en forêt : au milieu du camping Home-site creek, pas loin de la caravane de Robert, en s'enfonçant dans la forêt, nous avons trouvé à une quinzaine de mètres deux tas d'ordures. Le premier consistait en un sac plastique ouvert contenant des restes de nourriture. L'autre tas était constitué de canettes vides et d'une bombe de peinture vide destinées au tri sélectif, sans leur sac plastique. Robert a reconnu sa bombe de peinture utilisée un mois plus tôt. Une crotte d'ours noir était à deux mètres de là.

On peut admettre l'idée qu'un ours noir puisse récupérer un sac d'ordures alimentaires pour l'emporter dans la forêt et l'examiner à l'abri. Mais qu'un sac de canettes vides soit également déplacé, vidé de son contenu, et emporté vide on ne sait où ne peut être le fait d'un ours. Il est plus probable qu'un bigfoot soit l'auteur du double larcin, et qu'un ours, attiré par l'odeur, soit venu après coup fouiller dans le sac alimentaire.

Pommes : à Sechelt même, sont dressés une série de totems en face de la plage, chacun en hommage à une tribu indienne différente. Derrière ces totems, il y a un quartier indien. À proximité des totems, en bord de plage, nous avons trouvé une importante quantité de pommes, de la valeur d'un gros sac de pommes de terre. Nous nous sommes demandés s'il ne pouvait pas s'agir d'une offrande qui aurait pu être destinée au bigfoot. En effet, la forêt n'était pas loin et la nuit, les bipèdes auraient pu venir jusque là. Nous n'avons pas pu prendre de photo parce que nous étions sous une pluie battante.



Racine de branche en partie brûlée...



... et déposée en face de l'entrée de la tente de Philippe.



Racine de branche déposée : le 1er septembre au matin, Philippe trouve en face de l'entrée de sa tente une racine de branche, de celles dont nous avons des raisons de penser qu'elles pourraient servir d'outil aux sasquatchs, en partie brûlée. Il a le souvenir d'avoir déjà vu cet objet sur le sol quelques jours auparavant, non brûlé et plus près du foyer. Or, il se trouve que cette nuit-là, et celle-là seule, nous avons fait un feu. Devons-nous en conclure que «quelqu'un» a ramassé cet objet la nuit, placé dans les braises quelques instants et déposé en face de l'entrée de sa tente, exactement comme cela s'était produit en 2010 avec un bâton ? Nous étions dans la partie basse du camping. (Photo ci-dessous : le bâton de 2010). A noter : cet événement au camping Homesite Creek a eu lieu l'unique nuit où le piège optique n'a pas été placé. À rapprocher de l'apparente détection du champ du piège optique au camping Merril.



Partie basse du camping, où ont lieu tous les témoignages.



Dépôt de bâton la nuit en 2010

Localisation de l'image thermique : en août ou septembre 2012 à l'aide d'une caméra thermique, Thomas Kennedy a pris une photo représentant ce qui ressemble à un bigfoot accroupi. Nous souhaitions retrouver le lieu exact de la prise de vue, normalement à l'intérieur du camping Homesite Creek, afin de vérifier l'absence d'un rocher de même forme ayant pu chauffer au soleil et nous induire en erreur. Robert nous a indiqué le lieu mais nous n'avons pas réussi à reconnaître les arbres sur la photo. En interrogeant plus tard Thomas, qui est passé au camping en coup de vent, il nous a indiqué le même lieu mais avec un autre point de vue. Sur place, nous n'avons pas pu reconnaître les arbres mais pris une photo. Dans la tranquillité de son intérieur Philippe fini par retrouver les arbres correspondant. En réalité, l'espace où le bigfoot a été pris a été réaménagé par la suite en espace plat contenant une table de camping. Ils nous ont assuré qu'il n'y avait pas de rocher à cet endroit. C'est de toute façon un coin de forêt globalement sans rochers. Cet endroit est sur le passage d'une piste animale sur laquelle nous avons trouvé des empreintes de pied nu. Elle traverse la piste. Joshua avait vu à cet endroit-là une silhouette traverser en courant.

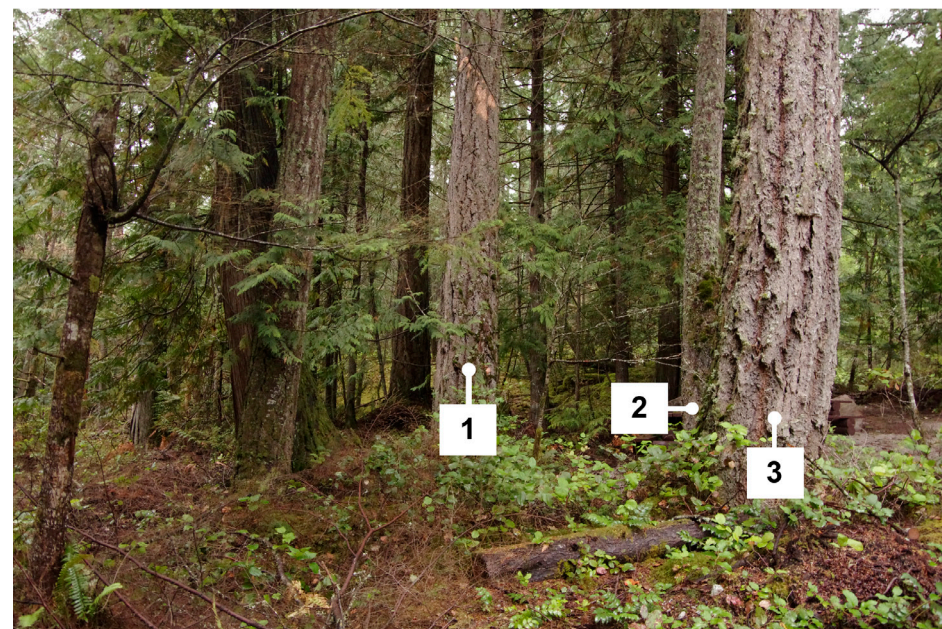




Image satellite Google Earth

Conclusion : les principales nouveautés de cette année sont :

- Une deuxième collection d'objets étonnamment proche de celle de l'année dernière. Il est rare de trouver deux fois la même chose. Cela indique une cause commune et renforce l'hypothèse d'un intérêt de l'hominidé pour des objets colorés oubliés dans des campings.
- Les coquillages brisés dans un abri sous roche. Les hommes ouvrent les coquillages avec des couteaux et ne les transportent pas dans la forêt pour les consommer sans cuisson. L'hypothèse de l'hominidé semble la plus logique.
- Un lit de roseaux de 4 mètres de long. Quelque soit son utilité, sommeil ou affût, ce lit de très grande taille, accompagné d'objets semblant avoir été oubliés par un pêcheur, ne ressemble pas à ce qu'un chasseur pourrait logiquement construire en tant qu'affût.
- Le jeter de pierre près de nos tentes, accompagné d'une manifestation sonore. Une pierre semble avoir été aussi jetée derrière Philippe en pleine journée. À associer au témoignage du couple qui a vu deux pierres jetées au milieu du camping.
- Les objets déplacés dans la forêt dont certains ont des traces de dents.
- L'excrément énorme. Son identification reste à faire.
- L'image thermique prise à travers le feuillage.

